

CAHIER **B**

L'ACTUALITÉ LOCALE

Le comité d'implantation s'impatiente

CLSC Limoilou: la ministre sommée d'agir



Accompagné des membres du comité d'implantation du CLSC Limoilou, dont Mme Odette Filteau et de M. Jean-Noël Gravel, attaché politique du député Michel Després, le président du comité M. Michel Lamothe (au centre), a défendu avec vigueur la nécessité d'une reconnaissance juridique pour le CLSC après trois ans d'attente.

«Pas question de fusion avec un autre établissement, clament les membres du comité d'implantation du CLSC Limoilou et le personnel du Centre de services communautaires (CSC). Le CLSC doit avoir sa charte et sa reconnaissance juridique, soulignent-ils, sinon la population n'aura plus les services auxquels elle a droit.»

textes d'Yves THERRIEN

«Tout sera encore remis en question après trois ans d'efforts, c'est tout simplement rir des bénévoles et des employés, souligne avec vigueur Mme Odette Filteau, vice-présidente du comité d'implantation. Que la ministre Thérèse Lavoie-Roux cesse de charrier et fasse ce qui est nécessaire pour notre quartier.»

Selon Mme Filteau, bénévoles et employés sont démotivés à cause de l'incompréhension de la ministre. «Les bénévoles n'iront pas siéger au sein d'un nouveau conseil d'administration d'un gros établissement

'débranché' de la population. Ils abandonneront et la ministre se trouvera quelqu'un d'autre pour agir dans le milieu, si jamais elle en trouve après ce qu'elle tente de faire», soutient Mme Filteau.

En conférence de presse, hier, les membres du comité d'implantation ont souligné l'importance d'une charte reconnaissant le CLSC Limoilou comme interlocuteur dans le milieu. La création d'un conseil d'administration orientera les actions du personnel selon les besoins et les demandes, non pas selon les priorités régionales d'une autre entité.

«Nous avons proposé à la ministre de la Santé de nous donner une charte, puis nous pourrions négocier le partage des coûts reliés à l'administration du CLSC avec un autre établissement selon le modèle du CLSC Beauport-Orléans, explique le président du comité, M. Michel Lamothe. Le conseil d'administration ne coûte rien, les membres sont bénévoles. Le budget pour les em-

ployés n'amène pas de déboursés additionnels. Ils travaillent actuellement ici et sont payés par le ministère par suite des transferts de personnel des hôpitaux et du département de santé communautaire. La charte coûtera \$50 et nous sommes prêts à nous cotiser.»

Depuis 1983, afin d'ouvrir le CLSC, il a fallu effectuer des transferts de personnel à partir du Centre des services sociaux, du Département de santé communautaire de Saint-Sacrement, de l'hôpital de l'Enfant-Jésus et du pavillon Saint-Charles de Limoilou. Aucun pas n'a été franchi depuis que la ministre a décidé de ne pas compléter le réseau de CLSC au Québec.

Formé de personnes déjà actives dans le milieu, le comité d'implantation exprime fortement la nécessité d'obtenir une entité propre capable d'agir là où les besoins se font sentir et aussi en mesure d'orienter ses priorités en fonction des demandes de la population. «Trois ans plus tard, lance M. Michel Lamothe, nous disons à ceux qui nous ont mis au monde: Mettez-nous au monde pour le vrai...»

L'avenir d'organismes dépend du CLSC

«L'avenir de plusieurs services risquerait d'être compromis si le Centre de services communautaires de Limoilou était fusionné à un autre établissement au lieu d'être transformé en CLSC. Le groupe Parent unique Limoilou (PUL) pourrait bien être le premier à disparaître.

«Nous ne sommes pas assurés de faire partie des priorités d'un établissement à vocation régionale, explique la présidente du PUL, Mme Estelle Marcoux, même si nos actions auprès de familles monoparentales sont une nécessité dans Limoilou. Avec la collaboration des employés du CLSC nous pourrions continuer d'agir. Je n'essaie pas de sauver mon emploi, je suis bénévole dans ce groupe.»

Appuyant sans réserves les revendications du comité d'implantation du CLSC Limoilou, Parent unique veut assurer sa survie. «Le groupe représente en quelque sorte le genre de travail qui peut être ac-



Mme Estelle Marcoux, à droite, présidente du groupe Parent unique Limoilou et Mme Andrée Lemay, du Centre de services communautaires, ont expliqué que l'avenir du groupe n'était pas assuré sans la création du CLSC Limoilou.

complir dans un milieu où les intervenants sont collés à la réalité d'un quartier, souligne M. Michel Lamothe. La mise sur pied du groupe donne la preuve du rôle important, actuel et futur, d'un CLSC.»

Né officiellement le 4 avril 1986, PUL a été mis sur pied à la suite d'une étude démontrant que 34 pour 100 de la population du quartier Limoilou était composé de familles monoparentales. Le groupe touche majoritairement des femmes âgées entre 20 et 40 ans, chefs d'une famille ayant en général deux enfants en bas âge. Même si, dans certains cas, ces femmes sont aux études ou au travail, la plupart d'entre elles ont pour unique source de revenus les prestations d'aide sociale.

Le PUL veut venir en aide aux familles démunies, les sortir de leur isolement, offrir des lieux de rencontre et d'échange, favoriser l'entraide (notamment la garde des enfants pour les sorties), donner un support dans l'organisation de mo-

ments de répit pour elles et leurs enfants, organiser des regroupements lors de fêtes et enfin, offrir des possibilités d'engagement social où elles peuvent reprendre confiance en leurs capacités.

«L'attention personnelle portée à chacune permet de diminuer le stress, les frustrations et les fréquentes visites dans les hôpitaux, explique Mme Marcoux.»

Parent unique a demandé au ministère de la Santé et des Services sociaux une subvention de \$35,000 afin d'assurer une présence permanente. À titre d'exemple, Mme Marcoux mentionne que cette subvention contribuerait aux frais de transports et de garde encourus par les bénévoles ou aiderait celles désireuses de participer à une activité sans en avoir les moyens.■

1986 CHEVROLET S-10 PICK-UP

SUPER-SPECIAL 3.9% 24 MOIS

Livraison avant le 30 avril 87.

Service réparations de 8h à 2h du matin, du lundi au vendredi. Service des pièces ouvert de 8h à minuit, du lundi au vendredi.

683-3693

MARLIN Chevrolet Oldsmobile Buick

2145, boul. Charest ouest
688-1212

luvin

DES SACS, DES PRIX... À TON GOÛT!



DISPONIBLE À PARTIR DU 27 AVRIL 1987 - PRIX EN VIGUEUR JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DE LA MARCHANDISE.

MONTREAL	LE CARREFOUR LABEL 681-2172	PLAZA VERTU ST-LAURENT 326-0914	LES GALERIES DE LA CAPITALE 418-525-8234	LE CENTRE BOURG ST-JEAN 418-525-8234	PLAZA DU PAVILLON CHATELAIN 418-525-8234
CENTRE D'ACHAT FAUBOURG 684-1188	PLAZA ST-HUBERT MONTREAL 271-1595	QUEBEC	PLAZA FLEUR DE LYS 418-525-8234	LE CARREFOUR DU MOND ST-JEROME 418-525-8234	PLAZA BOURG ST-JEAN 418-525-8234
LES TERRASSES MONTREAL 288-3803	CARREFOUR ANCIEN 365-1242	QUEBEC	PLAZA LAUREN 418-525-8234	CENTRE COMMERCIAL MANICOUAN HAUTE-RIE 418-525-8234	PLAZA BOURG ST-JEAN 418-525-8234
LES GALERIES PARKWAY 252-5268	MONTREAL 321-8462	QUEBEC	PLAZA LAUREN 418-525-8234	LES GALERIES NEWLINE ST-JEAN 418-525-8234	PLAZA BOURG ST-JEAN 418-525-8234
115 BOLLIVARD MONTREAL 276-1238	MONTREAL 683-0472	QUEBEC	PLAZA LAUREN 418-525-8234	LES PROMENADES DE L'OUTAOUAIS LATVIA 418-525-8234	PLAZA BOURG ST-JEAN 418-525-8234
PROMENADES ST-JEROME 683-0472	LES JARDINS DE DORVAL 638-5263	QUEBEC	PLAZA LAUREN 418-525-8234	LE CARREFOUR DE L'ESTRIE SHAWMONT 418-525-8234	PLAZA BOURG ST-JEAN 418-525-8234

DES VÊTEMENTS de pluie!

A COMPTER DE **23.95\$**

ENSEMBLE Peter Storm 154\$
67.50\$ et 105.50\$

Helly-Hansen 72.50\$ et 123.90\$

La ville, le sport, le travail...

PARKAS 3/4	2 PIÈCES	PONCHOS
Enfants 16.95\$	pour enfants 8 à 14 ans 27.50\$	enfants 42 x 62 13.95\$
Adultes 19.95\$		60 x 80 17.95\$

SUPERBES BOTTES POUR LA PLUIE

Couleur jaune, semelles crépées antidérapantes, hauteur 12".

● Hommes ● Femmes ● Enfants

19.95

Pointures 2 à 12

MAGASIN latulippe

637, St-Vallier ouest, Québec
529-0024

MasterCard VISA



Le curé, l'abbé Fernand Cliche, montre la chambre que le comte de Paris occupera durant son bref séjour, au presbytère de Saint-Joseph.

St-Joseph réserve un accueil sans faste au comte de Paris

♦ SAINT-JOSEPH - Le comte de Paris, Henri, duc d'Orléans, pendant son séjour en Beauce, à compter d'aujourd'hui jusqu'à vendredi midi, à l'occasion des fêtes du 250^e anniversaire de la Beauce, aura ses appartements au presbytère de Saint-Joseph. Il sera accueilli par le curé, l'abbé Fernand Cliche, comme un homme ordinaire et la nourriture qu'on lui servira sera typiquement canadienne.

textes de Paul-Henri DROUIN

«C'est à sa demande que nous servirons la nourriture que nous mangeons habituellement. Il ne

voulait rien de spécial», a indiqué, hier, l'abbé Cliche, lors d'une entrevue accordée au SOLEIL.

Cette rencontre nous a permis de visiter les appartements qui seront à la disposition du comte de Paris, de ses deux petits-fils, les princes Jean et Eudes, de son secrétaire particulier et de Louis Dussault, coordonnateur de la visite en Beauce de ce visiteur royal de France.

«Le presbytère de Saint-Joseph de dimension colossale, construit en 1890, ayant une silhouette découpée et l'ornementation rappelant les châteaux de la Renaissance française, convenait

bien pour que ce lieu soit celui du comte de Paris et de sa suite», a souligné l'abbé Cliche.

D'ailleurs, le chef de la maison de France ne fait que répéter le geste de son grand-père en 1890 qui, lors de son passage à Québec, Trois-Rivières et Montréal, avait logé dans des communautés religieuses.

Pour l'abbé Fernand Cliche, accueillir le comte de Paris est tout d'abord un lien concret avec nos origines françaises dans la Beauce. Il y voit aussi l'avantage de rencontrer quelqu'un dont l'expérience politique et la culture littéraire lui apporteront beaucoup.

Au départ de ce distingué visiteur, l'abbé Cliche lui remettra comme souvenir de son séjour dans ses appartements, une plaque laminée représentant le presbytère et l'église de Saint-Joseph.

À son arrivée au presbytère, ce soir, à 19h, le comte de Paris sera présenté à l'abbé Fernand

Cliche par le coordonnateur de la visite, M. Louis Dussault, en présence du maire Hermann Cloutier et du marguillier en charge, M. Bertrand Maheu.

Les présentations d'usage étant faites, a souligné l'abbé Cliche, on invitera la foule à chanter «À la Claire Fontaine» et au moment d'entrer dans le presbytère, «Gens du pays».

Au menu pour le dîner, étant donné qu'il sera 1h du matin à l'heure de Paris, on servira au visiteur un souper très léger consistant en un consommé, du poulet avec canneberges, arrosé d'un vin blanc, et comme dessert, crème à l'érable avec biscuits maison.

Un jus d'orange, rôties, cretons et oeufs avec café, à quoi on ajoutera des croissants français, sera le menu du petit déjeuner.

Le déjeuner de demain comprendra une nourriture typiquement canadienne, soit: crème de brocoli, un bouilli de bœuf avec patates et légumes, puis comme dessert un grand-père à l'érable. ♦



De dimension colossale, le presbytère de Saint-Joseph a été construit en 1890.

Réserve de terrain en vue d'élargir le boulevard l'Ormière

♦ La ville de Québec vient d'imposer une réserve pour fins publiques sur une bande de terrain, dans la partie du boulevard l'Ormière où cette artère est à deux voies.

par Pierre MARTEL

Cette décision, prise, lundi, par le conseil municipal, s'inscrit dans un éventuel projet d'élargissement du boulevard. Actuellement, une section de l'artère est à quatre voies alors qu'une autre est demeu-

rée à deux voies.

L'imposition de la réserve par la ville de Québec prévaudra pour une période initiale de deux ans. Ce qui lui permettra, entre-temps, de déterminer le calendrier des travaux.

«Nous avons décidé d'homologuer une bande de 25 pieds. De cette façon, nous voulons éviter la construction d'immeubles que nous devrions démolir lors de l'élargissement du boulevard l'Ormière. Nous prenons nos précautions», a affirmé le conseiller exécutif Jean-Paul Morency. ♦

EN BREF

Synchronisation de feux

♦ QUÉBEC - À compter d'aujourd'hui, et ce jusqu'au 10 juin, la ville de Québec procédera à des travaux d'aménagement à l'intersection du boulevard Wilfrid-Hamel et de l'avenue Saint-Sacrement. Les travaux porteront sur la synchronisation des feux de circulation et l'amélioration des voies d'accès à l'avenue. Pendant ceux-ci, les automobilistes circulant sur le boulevard Wilfrid-Hamel et voulant emprunter l'avenue Saint-Sacrement devront le faire par la rue des Ingénieurs (autrefois appelée la rue Alexandra). Par contre, les automobilistes circulant sur l'avenue Saint-Sacrement pourront continuer à accéder directement au boulevard Wilfrid-Hamel.

Manèges de l'Expo provinciale

♦ QUÉBEC - Quatre entreprises se partageront le contrat pour l'animation de la section du «carrousel» sur les terrains de l'Exposition provinciale au cours des quatre prochaines années. La ville de Québec leur versera une somme de \$778,500 pour l'année 1987, en trois versements égaux de \$259,500, le troisième jour et le lendemain de l'exposition. Par contre, Amusements spectaculaires et Attraction internationale I.A. Inc. de Sainte-Thérèse, ainsi que Beauce Carnaval Inc. et Ri-For Ltée, de Saint-Georges-Ouest, devront verser à la Commission de l'expo un loyer fixe de \$50,000, plus \$0.25 du pied carré pour l'espace occupé. Il faudra négocier l'aspect financier du contrat pour les années 1988 et 1989.

Pour aider Action-chambres

♦ QUÉBEC - Afin d'alléger le budget de la société Action-chambres, la ville de Québec a accepté d'étaler le bail emphytéotique relatif à la cession de deux nouvelles maisons de chambres de la rue Lachapelle, durant 35 ans au lieu de 30. La société s'était engagée à verser une rente annuelle de \$8,328 (\$694 par mois). Or comme cela pèse lourd sur l'administration, la ville a aussi accepté de réduire la rente annuelle à \$2,000 pour les trois prochaines années, \$4,000 pour les trois années suivantes et \$8,100 pour les 29 autres années du bail. En outre, le taux d'intérêt a été ramené de 11 à 10 pour 100. La société a aménagé 21 chambres dans la Basse-Ville, soit un projet frisant \$1 million, en bénéficiant de subventions d'environ \$400,000 de diverses sources.

L'artiste aussi paiera l'amende

♦ QUÉBEC - Dorénavant, l'artiste-peintre qui emploie une personne ne détenant pas de permis pour vendre ses tableaux dans la rue du Trésor, à Québec, sera passible d'une amende. Jusqu'à maintenant, seule la personne employée par l'artiste devait payer l'amende pour une infraction au règlement relatif aux artistes-peintres et les portraitistes.

Nettoyage de l'hôtel de ville

♦ QUÉBEC - Le temps est venu de refaire une beauté à l'hôtel de ville de Québec, un édifice construit en 1896. Jusqu'à maintenant, la ville avait investi dans la réfection du toit et des fenêtres, en plus d'améliorer le chauffage. Cette semaine, la firme D et R Grenier Inc. a été choisie parmi cinq soumissionnaires, pour nettoyer et laver les murs extérieurs de l'édifice, au coût de \$132,400. Les travaux devraient être terminés à la mi-juin. La même entreprise avait aussi eu un contrat semblable pour restaurer les murs de l'ancien palais de justice.

Vie Nouvelle construit

♦ BEAUPORT - La Coopérative d'habitation Vie Nouvelle de Beaufort vient de mettre en chantier la construction de 12 logements, dans la rue du Manège, grâce à un investissement fédéral de \$640,000 en vertu du programme d'aide aux logements sociaux. Le concept de petites maisons comprenant trois logements chacune et situées sur un magnifique terrain boisé, procurera à ses 12 familles membres une qualité de vie très intéressante. L'occupation est prévue pour le 1^{er} septembre et il reste quelques logements disponibles. Pour renseignements, on peut communiquer avec Mme Esther Giroux au 648-1278, aux heures de bureau.

Logements à Dosquet

♦ DOSQUET - La Coopérative d'habitation Les aînés, de Dosquet, dans la circonscription de Lotbinière, construira un édifice de 10 unités de logement au coût de \$521,118. Les députés Lewis Camden et Maurice Tremblay, au nom des gouvernements provincial et fédéral, ont annoncé, hier, que toutes les autorisations avaient été données en ce qui concerne l'octroi des subventions requises.

Ce projet sera réalisé à l'intention des personnes retraitées à faibles revenus. Conformément à l'entente fédérale-provinciale, l'aide financière qui sera octroyée pour ces logements à but non lucratif correspondra au déficit d'exploitation de la coopérative d'habitation. Les subventions seront échelonnées sur une période de 35 ans, en étant partagées dans une proportion de 75 pour 100 par le gouvernement du Canada et de 25 pour 100 par le gouvernement du Québec. La coopérative de Dosquet a de plus bénéficié d'une subvention de démarrage et de la collaboration du Groupe de ressources techniques Habitation Lévy. ♦

Le visiteur royal visitera une érablière

♦ SAINT-JOSEPH - Aujourd'hui, à 15h45, à l'aéroport de Saint-Georges, le comte de Paris, Henri, duc d'Orléans, sera accueilli par MM. Paul Vachon et Réal Audet, coprésidents de la Corporation du 250^e anniversaire de la Beauce.

À Saint-Georges-Ouest, il sera l'hôte d'une réception à l'hôtel de ville, et le départ pour se rendre au presbytère de Saint-Joseph est prévu pour 18h30. Le trajet s'effectuera du côté ouest de la rivière Chaudière.

La journée de demain débutera par une réception à l'hôtel de ville de Beauceville, et par une rencontre à cet endroit avec les bénévoles du 250^e anniversaire de la Beauce, suivie d'une visite à l'érablière de M. Paul-Henri Gagnon, de Saint-Joseph. Le visiteur sera de retour au presbytère de Saint-Joseph, à 12h30, pour le déjeuner et une période de repos.

Le départ pour Sainte-Marie s'effectuera à 15h. Le programme comprend une visite de l'usine de Culinar après quoi le comte ira à l'hôtel de ville de l'endroit pour une réception, suivie d'un dîner à la résidence de M. Paul Vachon, coprésident des fêtes du 250^e anniversaire.

À 19h30, le chef de la maison de France se rendra au stade couvert de Sainte-Marie, l'invité des trois coprésidents des fêtes, MM. Réal Audet, Fabien Roy et Paul Vachon, personnifiant les seigneurs de la Gorgénière, Vaudreuil et Taschereau.

Horaire d'aujourd'hui

14h15: Accueil au salon d'honneur de l'aéroport de Mirabel.

14h45: Départ du salon d'honneur.

14h55: Départ de Mirabel.

15h45: Arrivée à l'aéroport de Saint-Georges.

16h15: Installation temporaire à l'auberge Benedict Arnold.

17h30: Réception à l'hôtel de ville de Saint-Georges-Ouest.

18h30: Départ pour Saint-Joseph.

19h00: Installation au presbytère de Saint-Joseph et soirée privée. ♦

Fin de la grève des métallos labradoriens

IOC fonctionnera à plein régime dans une semaine

♦ SEPT-ÎLES - Dans une semaine environ, la Compagnie minière IOC fonctionnera à plein rendement.

par Marc ST-PIERRE

C'est l'assurance qui se dégage d'un communiqué émis, hier, et signé par le premier vice-président de la compagnie minière nord-côtière, Robert-A. Martin.

Les travaux d'exploitation de l'entreprise ont été paralysés tout près de six semaines, à Labrador City, par la grève de quelque 1,200 métallos labradoriens. Cette grève a pris fin, lundi, quand les travailleurs ont accepté à 72.6 pour 100 une nouvelle offre découlant de négociations marathon notamment pistonnées par le ministère terre-neuvien du Travail.

L'IOC, le plus important producteur de minerai de fer en Amérique du Nord, exploite une mine, un concentrateur et une usine de bouillonnage à Labrador City, Terre-Neuve. L'entreprise expédie ses bouillottes et son concentré à compter de son port d'embarquement de Sept-Îles après les avoir acheminées par sa filiale ferroviaire QNS & L.

Pendant la grève de Labrador City, ses métallos sept-iliens ayant, quant à eux, accepté d'emblée un nouveau contrat de travail, l'IOC avait continué ses expéditions à partir de ses stocks, à Sept-Îles.

Quelque 275 métallos sept-iliens avaient néanmoins été mis temporairement à pied, le temps que se règle le conflit au nord. Conflit qui aura fait craindre le pire aux Nord-Côtiens compte tenu de la fragilité des entreprises du fer et de

l'acier dans la période actuelle. L'IOC est le premier employeur sept-ilien.

Pour l'heure, l'entreprise a amorcé les préparatifs nécessaires à une reprise de production.

Le vice-président Martin a fait savoir dans son communiqué que les employés seront avisés individuellement du moment de leur retour au travail.

Les termes du nouveau contrat de travail de trois ans liant les métallos labradoriens n'ont pas été dévoilés par l'entreprise.

L'offre pécuniaire acceptée par les Labradoriens de l'IOC est sensiblement la même que celle qui avait été précédemment avalisée par leurs collègues nord-côtières, à toutefois indiquée en substance le coordonnateur des Métallos sur la Côte-Nord et au Labrador, Michel

Arsenault. Mais la masse d'argent est répartie d'une façon différente, a-t-il expliqué.

Le chef syndical a ajouté que les métallos de Labrador City ont réalisé des gains importants au chapitre de leur spécificité nordique tout en obtenant le maintien de dispositions de l'ancienne convention collective que l'entreprise souhaitait enlever.

M. Arsenault a fait savoir par ailleurs que les métallos de Mines Wabush, à Pointe-Noire, Sept-Îles, ont eux aussi signé un nouveau contrat de travail de trois ans.

Chez Mines Wabush, l'exploitation minière est stoppée depuis le 26 mars à cause de la grève déclenchée par les 450 métallos de la mine Scully, à Wabush, Labrador. Ces travailleurs, les seuls qui restent encore sur le carreau dans l'industrie

nord-côtière et labradorienne du fer, ont choisi la grève sans préalablement avoir attendu une offre pécuniaire de leur entreprise.

Mines Wabush est la plus faible membre du trio du fer. Cette année, sa production anticipée de 4.4 millions de tonnes de bouillottes la place loin derrière Québec Cartier et IOC. Deux de ses actionnaires américains, LTV et Wheeling Pittsburgh, sont en outre en faillite technique depuis des mois.

Pickands Mather, qui administre Mines Wabush, a de surcroît récemment révélé que l'entreprise Hibbing Taconite, au Minnesota, détenue en copropriété avec deux autres actionnaires, a reçu le mandat d'accroître sa production de bouillottes de fer de 5.5 à 9 millions de tonnes.

Des indications non confirmées mais persistantes qui émanent des milieux du fer depuis des mois donnent à entendre que la mine Scully, de Wabush, serait purement et simplement fermée. Les porte-parole nord-côtières de l'entreprise ont en revanche toujours exprimé une réelle volonté d'en continuer l'exploitation.

«Des approches seront faites dans les jours et les semaines qui viennent en vue de régler le conflit chez Wabush au Labrador», a noté le coordonnateur des Métallos.

Pour M. Arsenault, il est souhaitable que les rumeurs de fermeture ne se concrétisent pas. «Je souhaite qu'on règle le conflit et que la mine Scully continue de fonctionner comme par le passé», a-t-il conclu. ♦

**LE RENO
vateur**

RONA

Une brochette d'aubaines

À PARTIR DE
Piles alcalines
EVEREADY
9 volts; "AA", carte de 2;
"C", carte de 2; "D", carte
de 2. 333005+

2²⁹
Rabais
jusqu'à **31%**



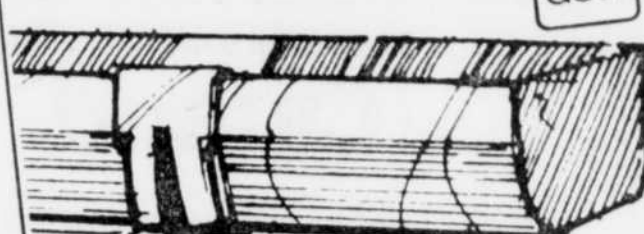
Lubrifiant WD-40
Dégage les pièces rouil-
lées. En aérosol. 340 g.
472002

2⁴⁷
Rabais
de **36%**



Gouttière "Snap-Seal"
de GSW
En vinyle blanc, facile à
installer. 3 mètres.
128056

4⁷⁷



Engrais régulier 24-6-6
Deep Green de
VIGORO
Seau de 9 kg. Couvre
475 m². 1314014

8⁸⁸



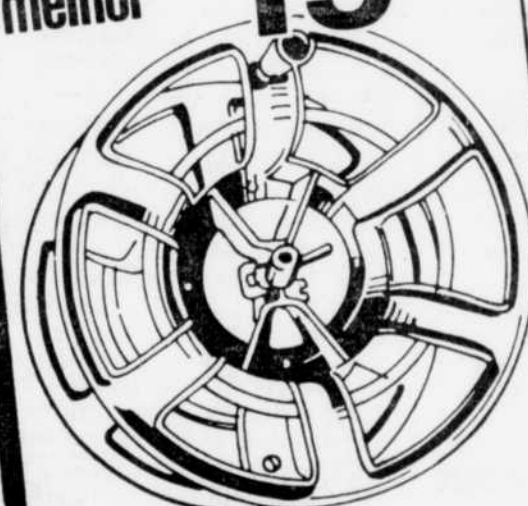
Dévidoir de tuyau d'arrosage
MELNOR
Dévidoir en plastique moulé.
Modèle fixe. 200054

Mousse de
tourbe FAFARD
Paquet de 4 pi. cu.
1296015

5⁸⁸

melnor

15⁷⁷

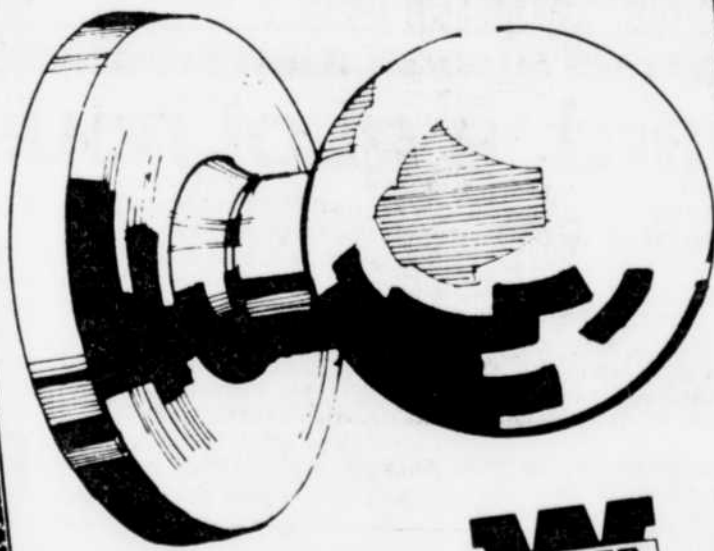


Chêne
Marquetterie pré-fini,
pré-encollée de DUBO
Un paquet couvre 10 pi.
ca. Chêne. 1231005+
Rabais
jusqu'à **15%**
Merisier

24⁸⁸
22⁸⁸

Poignée de passage
Huntingdon de
WEISER
Série "Ebony". 965301

Rabais de
20% **21⁹⁵**



WEISER

**LE JEU DES PRIX-
PRINTEMPS**

Gagnez instantanément!

32 000 PRIX À GAGNER

UNE VALEUR DE **116 000\$**

Présentez-vous
chez **Le Rénovateur**

**LE RENO
vateur**

RONA

**Plus de 100 Rénovateur Ro-Na
partout au Québec**
**Consultez les pages jaunes pour le
Rénovateur Ro-Na le plus près de chez vous**

Prix "Payez et emportez" du 27 avril au 9 mai 1987

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
JACQUES-G. FRANCOEURÉditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim:
GILBERT ATHOTPrésident et directeur général:
PAUL-A. AUDETDirecteur de l'information:
GILBERT ATHOTVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULINDirecteur de l'édition:
JACQUES DUMAISPharisiens
contre
Waldheim

♦ Kurt Waldheim, un personnage indésirable aux États-Unis! L'ancien secrétaire général des Nations-Unies, aujourd'hui président de l'Autriche, vient de se voir mettre au ban du monde occidental par la décision américaine de le placer sur une «liste d'observation».

par
Raymond
GIROUX

Suprême hypocrisie de la part d'un gouvernement qui n'hésite pas à traiter avec les suppôts du diable Khomeiny pour préparer l'après-islamisme, qui arme les Contras du Nicaragua pour y rétablir, contre toutes les règles de droit international, un pouvoir taillé à sa main, qui soutient les rebelles intégristes de l'Afghanistan tout en sachant très bien quel type de société ils désirent y instaurer.

Les Autrichiens se révoltent contre la décision américaine. Comment leur expliquer qu'un jour, le président Reagan visite le cimetière militaire de Bitburg, en Allemagne de l'Ouest, où sont enterrés des officiers nazis, et plus tard refuse de recevoir un de leur camarades qui n'a pas eu la «chance» de mourir les armes à la main, dans la fleur de l'âge.

Le cas Waldheim sent mauvais. Il ne s'agit pas de défendre ou de réhabiliter l'hitlérisme et les millions de victimes de ses politiques racistes. Il n'est pas question non plus d'oublier que le président autrichien a sciemment faussé son curriculum vitae pour transformer ses années de guerre en Yougoslavie contre la résistance anti-allemande, et en Grèce à l'heure de la déportation des Juifs de Macédoine, en une tranquille période de convalescence consacrée à ses études de droit.

Personne ne gagne au gommage historique. Ni à la personnalisation à outrance. Waldheim, l'Autrichien, a gagné la présidence avec 54 pour 100 des votes. Il semble que la majorité de ses compatriotes se solidarise avec lui contre la décision américaine, qu'ils se sentent tous visés par la vindicte du procureur général des États-Unis, Ed. Meese.

Quelques lignes d'histoire expliquent ce phénomène. Les Autrichiens de la période d'avant-guerre, toujours sous le choc du démantèlement de leur empire est-européen après 1918, ont dans l'ensemble bien accueilli l'invasion nazie. L'Anschluss de 1938: le pays vivait déjà depuis quatre ans sous une variante locale du fascisme. Les Alliés ont pourtant d'office déclaré le pays occupé par les hitlériens et décidé de le traiter comme une victime de la guerre, et non comme un allié factuel de l'Allemagne.

Tous les Autrichiens, au même titre que les Bavarois, les Prussiens ou les Hambourgeois, ont combattu pour la cause fasciste, de gré ou de force. Comme les autres Allemands, ils ont pris part aux massacres de civils, aux déportations de résistants, aux représailles contre les opposants. Et nombre d'entre eux ont participé au génocide des 6 millions de Juifs. Le conflit terminé, ils se sont empressés d'oublier. Condamner ce peuple tiendrait du racisme.

Le rejet de Waldheim par l'Amérique est ressenti par tout un peuple comme un affront collectif. Il n'y a jamais eu de procès. M. Meese rejette même toute accusation de crime. de guerre contre le président autrichien. Il affirme seulement, avec Israël et le Congrès juif mondial, que M. Waldheim a «apparemment» participé à des opérations condamnables.

Condamner une personne sur des apparences, alors que la plupart des pays avaient déjà porté un jugement moral plus efficace en se tenant loin de l'ancien combattant nazi, relève de la petite politique pharisaïque. Ces justiciers n'ont même pas terminé le ménage des ex-collaborateurs abrités dans leur arrière-cour.

BLOC-NOTES

Ces gorilles...

♦ Voilà près de quatre ans que je n'assiste plus aux matchs des Canadiens et des Nordiques et que je refuse d'acheter de la Molson et de l'O'Keefe. C'est ma façon de protester contre ceux qui déforment un sport aussi magnifique que le hockey.

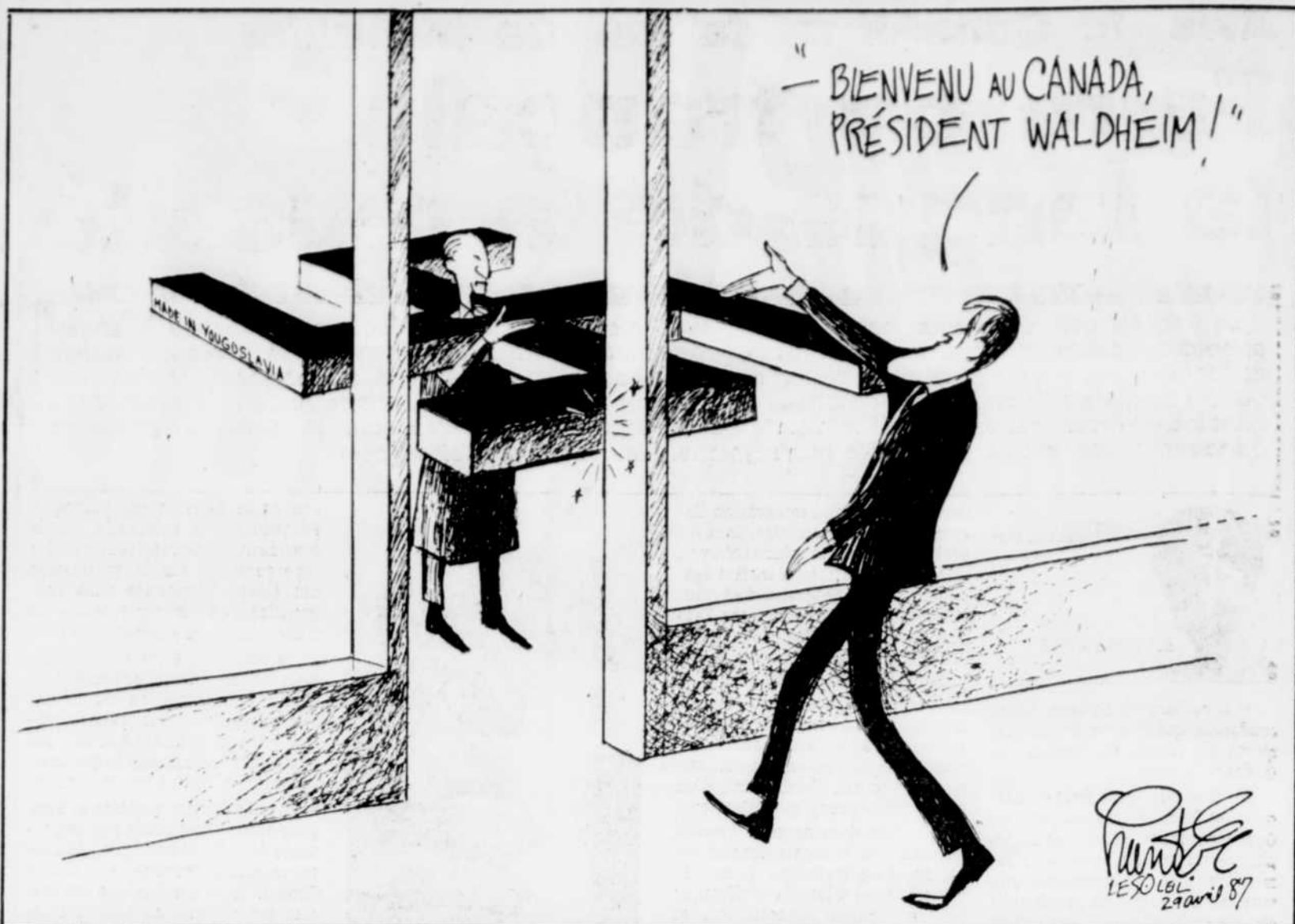
Pendant que les boxeurs de Québec et de Montréal se défoulaient à qui mieux dans la «Quatrième Bataille du Québec», un docteur en hockey de l'université Laval, M. Gaston Marcotte, y allait de ses commentaires acridulés dans la presse contre un sport systématiquement malade et qui répugne à une relève de jeunes reluant à juste titre la pratique de sports «récréatifs» au lieu de se battre comme des déments sur une patinoire.

L'intérêt de cette série est que chaque épisode actuel des éliminatoires de la Ligue nationale de hockey (LNH) illustre, point par point, les dires de son auteur quant à l'aspect déviant du sport autrefois «national» des Canadiens: cinglages, dardages, accrochages, entrecoups ces batailles physiques et verbales entre joueurs et entre entraîneurs ou gérants. Et ce devant l'indifférence bébête du cercle des loups constitué des promoteurs, des médias et des supporters qui y voient leur gain à court terme ou un exutoire de frustrations d'adultes.

Cette dénonciation de la crise du hockey moderne n'est ni la première ni la dernière, depuis 20 ans. Une fois de plus, elle agacera un tantinet avant de sombrer dans l'oubli. Certains s'attaqueront moins au message qu'au message lui-même: M. Marcotte étant un universitaire, i.e. «dans les nuages» (sic), que peut-il entendre aux bras d'un sport «viril par définition»? D'autres comme le PDG des Nordiques, M. Marcel Aubut, se cacheront la tête dans le sable en arguant que les actes de violence dans la LNH sont moins nombreux qu'hier... Rappelons que cette brutalité endémique des années 1980 résulte d'un marketing sanguinaire ourdi par la défunte Association mondiale de hockey (AMH) — l'alma mater des Nordiques! — pour se démarquer d'une LNH redevenue monopolistique...

Le public ne peut donc plus admirer le hockey pour sa finesse, sa technique, sa culture. On confond ce sport avec le roller derby et troque les vrais joueurs contre des gorilles. La direction des Nordiques, plutôt que de surenchérir avec ses goons, devrait prendre l'initiative d'une vaste réforme qui permettrait enfin aux Stastny, Goulet et Cie de donner un sens à la compétition sans risquer de se faire trancher la gorge dans la LNH? Celle-ci assurerait ainsi sa pérennité auprès des jeunes. Et qui dit que la O'Keefe ne coulerait plus à flots...?

Jacques DUMAIS



POINT DE VUE

Quand le PQ ne répond plus

par
Lise
BISSENETTE
Collaboration
spéciale

♦ Professeur de droit à l'université de Montréal, et être de mémoire, M. Pierre Carignan s'indignait récemment de l'accueil réservé, au Québec, au rapport du Sénat qui incitait le gouvernement fédéral à se retirer du financement des universités pour le laisser aux provinces, avec compensation fiscale. Cette thèse, qui a inspiré depuis plus de trente ans tous les gouvernements québécois, est curieusement tombée dans le vide: ministère, universités, syndicats de professeurs ont ignoré la perche, et il s'est même trouvé des voix pour chicaner les sénateurs et souhaiter voir Ottawa élargir son intrusion dans notre enseignement supérieur.

Mais où donc se trouvait le Parti québécois, demandait notamment M. Carignan, qui eut cru logique de le trouver sur la barricade autonomiste, rapport sénatorial sous le bras. Notre parti supposément nationaliste a aujourd'hui, comme tous le savent, des préoccupations autrement existentielles. Au Par-

lement, il passe ses journées à couper en quatre les fils des téléphones dont s'est servi le libéral Michel Pagé pour, paraît-il, faire outrage et menace aux desseins du péquiste Jean Garon. Et hors du Parlement, il se passionne pour son propre théâtre, sa danse rituelle des dissidents, à laquelle le Québec ne sert plus que de décor.

Que M. Garon, ancien candidat à la direction du parti, soit dans les deux cas celui qui réussit le mieux à détourner le temps et les énergies de son groupe, c'est le plus sûr signe de faiblesse. L'ancien ministre de l'Agriculture n'a pas le début du commencement des qualités de leadership qu'il croit détenir; mais il impose ses priorités et ses lubies idéologiques à une formation où il n'était hier encore que figurant pittoresque. Le PQ est malade à ce point: telle est la réponse à M. Carignan, et aux autres qui compteraient sur lui pour quelque cause étrangère à son narcissisme.

Dans un sursaut de bon sens et de dignité, son leader, Pierre Marc Johnson, menace maintenant de démissionner après le congrès de juin, si les assises ne mettent pas fin à ces querelles suicidaires. Si le PQ a encore un avenir, peut-être dépend-il en effet d'un autre traitement de choc, tel celui que lui imposait M. Lévesque en 1984, en pous-

sant dehors les Laurin, Parizeau, Paquette et autres indépendantistes incantatoires qui, comme on l'a vu par la suite, n'ont pas daigné s'engager à nouveau dans la promotion d'une idée dont ils prétendent pourtant qu'elle est le salut du Québec. L'échec du Rassemblement démocratique pour l'indépendance (RDI) est venu hier témoigner de leur désertion.

D'autres indépendantistes incantatoires se sont tenus tranquilles jusqu'au départ de M. Lévesque, puis ont recommencé à s'agiter. Le leader qu'ils sabotent ou méprisent, en jouant les purs souverainistes, fait paradoxalement leur affaire. Il balaie et entretient la scène où ils s'exhibent. À lui et aux siens les campagnes de financement, l'organisation, l'ingrate stratégie parlementaire. A eux la sagesse de salon et l'oreille des médias.

M. Johnson devrait depuis longtemps avoir mis ce beau monde devant le choix auquel, après une série de congrès régionaux qui ont dégradé l'image du parti, il semble enfin se résigner: sa démission, qui les obligerait à mettre leurs fines théories en pratique, ou leur départ si le ralliement leur est impossible. Mais il a préféré se laisser parasiter interminablement.

C'est que le leader du PQ est victime de sa propre idéologie,

autant que des manœuvres des anciens candidats à son poste. Son discours à lui, qu'on n'entend guère sous le bruit des autres, c'est celui de la social-démocratie communautaire. Il fait une véritable religion de la participation, de la recherche ad infinitum du consensus. Quand les néo-démocrates ont commencé à percer, au Québec, il leur a prédit l'échec en leur reprochant d'ignorer le socialisme nouvelle vague, celui des «solidarités» dont il pense qu'il suffit de les cultiver pour les obtenir. Il a fait sa première expérience de ce credo, vaguement emprunté à Rousseau et à Thoreau servi à la moderne, en dialoguant à mort avec ses dissidents internes. Un esprit de concertation nouvelle, croyait-il, en surgirait.

Mme Louise Roy, présidente de la Société des transports de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) aujourd'hui en grève, tenait le même discours au début de son mandat. Il flotte dans l'air du temps. Et les Bernard Landry, Jean Garon et Guy Bertrand ont été à M. Johnson, ce que les chauffeurs d'autobus sont à Mme Roy. Ils le trouvent parfait, ce romantisme convivial, et ils en abusent tant qu'il durera. (N.D.L.R.) — C'était la dernière chronique de Mme Bissonnette que d'autres occupations retiennent désormais ailleurs.

LÉTTRES AU SOLEIL

Rivard, à quoi nous pousseras-tu ?

La Ville de Ste-Foy annonce le changement de zonage du secteur du site 9 pour en faire une zone résidentielle. Du même coup, elle souhaite la relocalisation de l'usine d'épuration ouest vers le site 14. Et voilà que le président de la C.U.Q. M. Rivard, recommence à se faire aller.

Nous du Comité de citoyens pour la relocalisation de l'usine ouest croyions bien que la publication du rapport du B.E.E. (bureau d'évaluation environnementale) avait mis un terme à l'entêtement du président de la CUQ à vouloir implanter une usine sur le site 9.

Nous avions accepté comme étant une solution de rechange valable, le site (14) proposé par le B.E.E. Nous avions accepté la conclusion d'une consultation publique sérieuse, honnête et transparente.

Les propos de M. Rivard portent malheureusement à croire que la C.U.Q. n'avait tenu ces audiences que pour la forme, pour la fermer aux «chialeux» et se plaindre aujourd'hui qu'il en coûterait de 50 à 60 millions de plus s'il fallait donner suite aveuglément aux recommandations de ce bureau. Qui nous dit qu'il en coûterait moins pour suivre tout aussi aveuglément les prétentions du président de la C.U.Q.?

Nous avons mené une lutte honnête et de tous les instants dans le but d'obtenir la relocalisation de l'usine ouest ailleurs que

sur le site 9. Nous avons participé avec assiduité et réserve aux études d'impacts et aux audiences publiques. Nous avons cru en la démocratie et continuons d'y croire. Nous avons appuyé nos élus municipaux qui, malgré la situation de vie à trois qui est la leur, n'ont pas hésité un seul instant à faire front commun pour demander à la C.U.Q. de revoir le choix d'un site pour l'usine ouest, le site 9 n'étant pas le plus approprié.

Nous trouvons aberrant que le président de la C.U.Q. puisse ainsi se jouer de tous et prétendre imposer ses quatre volontés à l'une de ses municipalités composantes. C'est quoi la C.U.Q.? Tout récemment la commission Lapointe en dressait un portrait très peu flatteur. Et les électeurs dans tout ça, et les contribuables, et les propriétaires? que sont-ils? que valent-ils? (...)

Il y a assemblée du Conseil le 4 mai prochain. Ces sujets seront débattus. Venez faire obstacle à l'obstination injustifiée de la C.U.Q., ou plutôt du président de la C.U.Q. Venez dire au président M. Rivard que les propos tendancieux qu'il tient et les affirmations gratuites qu'il fait sur les exigences des citoyens de Sainte-Foy, sont des foutaises.

M. Rivard, dites-nous donc ce que vous avez fait du rapport du

B.E.E. et de ses recommandations?

M. Rivard, dites-nous si vous ne regrettez pas d'avoir laissé creuser le tunnel du fleuve au site 9, alors même qu'un arrêt des travaux avait été décidé par le conseil de la CUQ, au moment du dé-

but des études d'impôts? Votre erreur va coûter \$23 millions à la CUQ pour la relocation au site 14.

Simon Hamel

vice-président, Comité de citoyens de Sainte-Foy.

Pinochet et nous

(Lettre en réponse à M. Henri Julien de Québec à propos de Saint-Pinochet du Chili)

Je me souviens de ce matin de septembre 1973 où les médias annonçaient la mort du président Allende du Chili. Il avait été élu par suffrage universel et renversé par des militaires. Donc, la démocratie, c'était avec Allende et la dictature, c'est avec Pinochet. Comme vous dites: «Il est présenté à la masse comme un dictateur...» et il en est un. Quand y aura-t-il des élections au Chili?

Cette dame qu'on a présentée au pape était sûrement en train de compléter pour renverser le régime Pinochet! Et, si vous faites allusion à Carmen Quintana, elle fut aspergée d'essence et brûlée par des policiers au service de M. Pinochet qui, comme vous le dites, agit avec l'aide de Dieu.

Mme Quintana est traitée au Québec dans un hôpital de Montréal. Peut-être pourriez-vous condamner les gouvernements québécois et canadiens pour l'aide

médicale qu'ils procurent aux communistes!

Quant à vous, êtes-vous déjà allé au Chili? Aimeriez-vous y passer 6 mois pour pouvoir vérifier sur le terrain que le général Pinochet a bel et bien sauvé son pays de la dictature? Est-ce que la bêtise vous fait peur? S'il y avait moins de gens qui réfléchissent de façon semblable à la vôtre, peut-être que les droits de la personne seraient un peu moins bafoués à travers le monde.

Michel Lacaille
Cap-Rouge

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390 Saint-Vallier est, G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

DOSSIERS

Avis du Conseil de la langue française

Faire du français la langue de la réussite

Le français doit représenter dans les faits, aussi bien pour les Québécois francophones et anglophones de souche, que pour les membres des communautés culturelles, la langue de la réussite sociale et économique, et celle de la participation politique et communautaire. Voilà, en substance, la pierre angulaire de l'avis qu'a émis, hier, le Conseil de la langue française. Dans cet avis, le Conseil formule ses principales recommandations au ministère de l'Éducation à qui il demande de renforcer le rôle de francisation des écoles à clientèle pluriethnique. Lise Lachance fait le point.



par
Lise LACHANCE

Il est urgent de lever toute confusion qui pourrait persister quant au statut du français au Québec.

Le français doit représenter dans les faits, aussi bien pour les Québécois francophones et anglophones de souche, que pour les membres des communautés culturelles, la langue de la réussite sociale et économique, et celle de la participation politique et communautaire.

Tel est, en substance, le message que livre le Conseil de la langue française dans un avis qu'il vient de remettre à la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française (loi 101), Mme Lise Bacon, et qu'il a rendu public hier, à Montréal.

L'organisme paragouvernemental a rédigé cet avis après avoir commandé plusieurs études portant sur diverses facettes de cette réalité nouvelle: les écoles de langue française à clientèle pluriethnique de l'île de Montréal.

La question est de taille, estime le Conseil, car même si l'expérience de l'école pluriethnique est un phénomène essentiellement montréalais, elle aura à plus ou moins long terme des effets sur l'ensemble de la société québécoise. A son avis, impossible d'isoler Montréal du reste du Québec.

Il importe donc de situer la discussion dans une perspective plus large. Les choix à faire concernent tout le Québec. Notre société «ne peut faire l'économie d'un débat sur l'avenir du français et d'une prise en compte des exigences de la diversité ethnoculturelle», affirme-t-il.

Il ajoute: «Une dynamique nouvelle a été créée par l'entrée massive d'élèves des communautés culturelles au sein des écoles françaises de l'île de Montréal. Un enjeu important pour l'avenir de la société québécoise est de réussir l'intégration linguistique et socio-culturelle de cette nouvelle clientèle.»

Recommandations

Après avoir analysé les recherches commandées et avoir lui-même rédigé un rapport intitulé *Vivre la diversité en français* (le tout, lancé hier, représente plus de 1500 pages de texte), le Conseil en est venu à la formulation de 24 recommandations. La plupart concernent le ministère de l'Éducation.

Ainsi, le Conseil exhorte le mi-

nistère à faire de l'intégration linguistique et socioscolaire, dans les écoles à clientèle pluriethnique, une de ses priorités. Il insiste également sur la nécessité d'adopter des mesures pour améliorer l'apprentissage et pour développer l'usage du français dans la vie quotidienne des écoles.

Elles seules, ces deux recommandations en génèrent plusieurs autres puisque leur concrétisation implique l'extension des services d'accueil, l'utilisation d'un matériel pédagogique d'appoint conçu spécialement pour l'enseignement du français langue seconde, la possibilité pour les élèves sous-scolarisés d'effectuer les rattrapages nécessaires... et même la dispensation de cours de français aux parents.

Le climat dans lequel doit s'effectuer l'apprentissage du français est primordial. Aussi le Conseil attache-t-il la plus grande importance au respect des diverses cultures qui se retrouvent dans l'école. Il va même plus loin en parlant d'intégrer la perspective interculturelle à l'ensemble des activités scolaires et parascolaires. Notamment par une plus grande participation des parents à l'orientation et à la vie de l'école; par le recours aux ressources du milieu; par la création d'un comité ad hoc formé de parents des communautés culturelles et de parents francophones.

L'organisme paragouvernemental préconise également l'élaboration de stratégies de prévention et d'intervention en cas de manifestation raciste. Et cela en associant les élèves à ces actions.

«Le milieu scolaire étudié ne favorise pas comme tel le racisme. La majorité des élèves et du personnel enseignant n'ont pas de comportements racistes et prennent parfois même position ouvertement contre de tels comportements», note le document du Conseil. Mais une des enquêtes menées pour ce dernier (celle du Collectif de recherches interculturelles de l'Université de Sherbrooke) révèle l'existence, à l'état endémique, de préjugés et de comportements discriminatoires.

«Plusieurs jeunes parlent d'injustice, de tensions raciales entre Noirs et Blancs, ou encore de comportements discriminatoires. Les commentaires des jeunes font état de violence verbale, de tensions», souligne la recherche.

Selon celle-ci, toutefois, «les francophones sont même plus nombreux que leurs vis-à-vis des communautés culturelles à en signaler l'existence. Ils expriment la plupart du temps leur malaise devant ces situations conflictuelles. Certains disent même essayer d'apporter des correctifs dans la mesure de leurs moyens».



Jean Martucci, président du Conseil de la langue française.

Influence «francisante»

Le Conseil soutient que, dans l'île de Montréal, l'école française à clientèle pluriethnique exerce une influence «francisante» sur les jeunes des communautés culturelles. Il se demande, toutefois, si cette influence va au-delà de la pratique du français à l'école. Le noeud du problème est celui-ci: dans quelle mesure l'enseignement du français prépare-t-il à vivre dans un cadre de vie francophone?

La réponse à cette question est multiple. Tout dépend de la proportion d'élèves allophones par rapport aux francophones, dans une institution. Lorsque ces derniers sont largement majoritaires, l'école s'avère un excellent outil d'intégration. Mais, dans les cas nombreux où les francophones sont minoritaires, la situation est problématique. Ici se pose la question du seuil critique à partir duquel l'école n'est plus, tant pour les francophones devenus minoritaires que pour les élèves des communautés culturelles, un milieu naturel de francisation.

Le Conseil s'étonne que, souvent, l'anglais soit aussi utilisé que le français, non seulement dans la cour de l'école... mais dans les classes elles-mêmes. D'après les recherches, cette utilisation ne se limite pas aux jeunes allophones entre eux. Elle caractérise bien des enseignants. Même si un tel geste est sûrement posé dans le but précis d'être bien compris, l'organisme considère qu'il s'agit là d'une anomalie, la classe devant être le lieu par excellence de l'apprentissage structuré du français, d'une immersion totale.

Pouvoir d'attraction

Les études publiées hier sont unanimes: le prestige de l'anglais,

son poids dans la vie politique, économique et culturelle sur le continent nord-américain, ont des répercussions sur la motivation des élèves allophones dans l'apprentissage du français. Même les francophones n'y échappent pas.

Le pouvoir d'attraction de l'anglais se manifeste entre autres dans la consommation des médias électroniques. «Plus encore que les jeunes francophones, les jeunes des communautés culturelles sont fortement attirés par les médias de langue anglaise et l'anglais occupe une place fort importante dans leurs habitudes de consommation culturelle», dit le Conseil. Il en conclut que ces médias constituent un biais par lequel les élèves allophones prennent leurs distances à l'égard de la langue et des usages linguistiques transmis par l'école de langue française.

A cet élément s'ajoute le fait que, pour la quasi majorité de ces jeunes et leurs parents, l'anglais est LA clef ouvrant le marché du travail. D'où, dans leur esprit, l'association de l'anglais à de meilleures chances de réussite sociale et professionnelle. «La dichotomie traditionnelle observée dans les perceptions entre le français, langue de la vie privée et des relations personnelles, et l'anglais, langue des affaires et de la réussite sociale, est toujours présente.»

Une société francophone... et pluraliste

Dans ce contexte, le Conseil de la langue française insiste sur la nécessité «de toujours affirmer et confirmer la volonté politique d'inscrire le français au cœur de la vie sociale québécoise, volonté qui doit trouver sa base et son écho dans la population».

Si la législation linguistique a levé l'ambiguïté quant au statut du français en faisant de celui-ci la langue officielle du Québec, de même que «la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires», le français n'a pas encore, dans les faits, «trouvé créance auprès de tous les Québécois et Québécoises».

Aussi la première recommandation du Conseil enjoint-elle le gouvernement du Québec à poursuivre ses efforts de promotion du statut du français «en tant que langue commune dans les domaines de la vie sociale, économique et politique».

Pour l'organisme, cependant, la promotion du français doit aller de pair avec un meilleur enseignement de l'anglais, langue seconde, et une ouverture aux autres cultures. L'objectif? Une société majoritairement francophone, mais ouverte et pluraliste.



François Mitterrand sera-t-il finalement le grand gagnant de la cohabitation en France.

À l'approche des présidentielles La droite française cohabite mal avec... elle-même

On avait craint que la cohabitation entre un président socialiste et un gouvernement de droite ne fasse long feu en France. À l'approche des élections présidentielles de 1988, il semble plutôt que ce soit à l'intérieur même de la coalition gouvernementale de droite que la bisbille s'installe. Au point de favoriser nettement le président François Mitterrand dans les sondages d'opinion.

♦ PARIS (AFP) - Rien ne va plus dans la coalition gouvernementale de droite française où néo-gaullistes, libéraux et centristes ont de plus en plus de mal à cohabiter au point que le président socialiste François Mitterrand en profite pour s'affirmer nettement en tête des sondages d'opinion.

«Maison de fous», titrait ce matin à la une le quotidien conservateur *Le Figaro* en parlant des déchirements de la droite qui interviennent dans le cadre de la course à la présidence de la République, un an avant l'échéance électorale.

Principal sujet de discord, la menace de candidature au poste suprême du jeune ministre de la Culture François Léotard qui, avec ses amis libéraux, cherche à conserver une place de poids entre les centristes qui soutiennent l'ancien premier ministre, Raymond Barre, et les néo-gaullistes du RPR fidèles à l'actuel premier ministre Jacques Chirac.

Même si, au fond, personne ne veut croire à la réalité de cette candidature de Léotard, qui ne manquerait pas de faire éclater l'Union pour la démocratie française (UDF), mouvement rassemblant les libéraux et les centristes, et de déstabiliser la droite, elle met à jour des divergences profondes entre les alliés.

Le ministre de la Culture craint qu'une éventuelle victoire de M. Barre sonne la fin du libéralisme instauré pour la première fois en France, en mars 1986, par le gouvernement de M. Chirac et, par contre-coup, de voir son influence et celle de ses amis libéraux sensiblement réduite au lendemain de l'élection au profit des centristes pourtant moins bien représentés qu'eux à l'Assemblée nationale.

Depuis quelques semaines, de petites phrases en déclarations, les amis de M. Léotard s'en prennent donc directement à M. Barre, créant ainsi un malaise profond au sein de l'UDF qui se répercute sur l'ensemble de la coalition gouvernementale.

Dialogue de sourds

Un dialogue de sourds s'est ainsi instauré entre les deux parties: pas question de donner un coup de main à M. Barre, dit-on dans l'entourage de M. Léotard tandis que l'ancien premier ministre, qui se place «au-dessus des partis», se refuse à négocier quoi que ce soit avec qui que ce soit avant l'élection.

Rien ne sera tranché avant l'automne, date que M. Léotard s'est fixée pour faire connaître ses décisions, dans l'espoir d'obtenir d'ici là des assurances pour l'avenir.

En attendant, un débat s'est instauré sur le nombre de candidats que la droite pourrait supporter. Pour beaucoup, une triangulaire à droite au premier tour de l'élection présidentielle serait, comme l'écrivait l'éditorialiste du *Quotidien de Paris* (droite indépendante), un «luxe inutile» et dangereux car l'inévitable faible score de chacun risquerait, par un difficile report des voix au second tour, de donner la victoire au candidat socialiste. Les derniers sondages en sont une bonne preuve qui donnent M. Mitterrand largement gagnant contre tout adversaire quel qu'il soit.

D'autant qu'aux candidatures encore aujourd'hui informelles de MM. Chirac et Barre vient de s'ajouter celle, très officielle, du président du Front national d'extrême-droite, Jean-Marie Le Pen, qui risque de drainer des voix au détriment de la droite gouvernementale.

Loin de s'effondrer, comme certains hommes politiques le pronostiquaient après son entrée fracassante, en mars 1986, à l'Assemblée nationale où il a pu former un groupe de 30 députés, M. Le Pen voit l'influence de son mouvement s'accroître dans certaines régions comme celle de Marseille, dans le sud-est du pays.



Les jeunes allophones sont de plus en plus nombreux dans les écoles francophones.

L'ACTUALITÉ LOCALE

Nouveau membre de l'Ordre du Canada

Hommage au Dr Joffre-André Gravel



Le Dr Joffre-André Gravel est la seule personne de Québec à devenir membre de l'Ordre du Canada, aujourd'hui.

SEARS

studio de photographie

**DES
MILLIONS
DE
MAMANS
FONT
CONFIANCE À SEARS!**

16⁹⁵

plus frais de
séance de 95¢

JUSQU'À SAMEDI SEULEMENT!

ENSEMBLE DE 23 PHOTOS

Comprend 2 photos de 8 x 10", 3 de 5 x 7",
15 de format portefeuille* et 3 de format médaillon
avec choix de fonds traditionnels.

Seul le Studio de photographie Sears utilise le système "VideoVision",
permettant à nos photographes professionnels de s'éloigner de l'appareil pour
mieux capter l'attention de bébé... ce qui donne des résultats hors pair!

Nul besoin de rendez-vous. Possibilité de crédit.

Adultes et groupes familiaux bienvenus. Seulement 95¢ de plus pour chaque personne supplémentaire
sur la photo. Nous choisissons les poses. En plus de cette offre, sont disponibles, aux prix ordinaires:
portraits sur fond blanc ou noir, photos à deux sujets, et photographies instantanées pour passeport.
*Dimensions approximatives.

Offre en vigueur pour photos prises jusqu'au 2 mai 1987.

Dans tous les magasins, du lundi au mercredi, de 9h30 à 18h30; le jeudi et le vendredi de 9h30 à 20h30;
le samedi de 9h à 16h. Fermé entre 12h30 et 13h30.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

Centres de Contrôle du Poids

Téléphonez-nous dès maintenant
et perdez jusqu'à **21 lb** en 3 semaines!



Garantie des C.C.P.
Nous garantissons d'égaliser toutes
nos offres de nos concurrents.
Vous n'avez qu'à apporter leur
annonce à l'une de nos cliniques.

centre de
contrôle
du poids

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H00 À 19H00

PERDEZ LES 15 PREMIÈRES LIVRES GRATUITEMENT*

* Il faut que vous ayez au moins 30 lb à perdre, mais si ce n'est pas tout à fait votre cas, nous vous garantissons
quand même d'égaliser toute offre de nos concurrents.
* L'offre ne s'applique qu'à l'achat d'un nouveau programme.

Les 100 premiers appels bénéficieront de
10% DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE.

Nos spécialistes vous offrent des résultats... pas des promesses!

STE-FOY 2600 Boul. Laurier 659-4596

Le Dr Joffre-André Gravel, chirurgien thoracique de l'Hôtel-Dieu de Québec, est reçu, aujourd'hui, à Rideau Hall, membre de l'Ordre du Canada, avec 73 autres Canadiens et Canadiennes, le Dr Gravel étant la seule personne de Québec à mériter cet honneur.

par Jean-Claude PAQUET

Comme le précisait la lettre lui annonçant ce choix, l'Ordre du Canada a été créé en 1967 dans le but d'assurer la reconnaissance d'actes et de services éminents rendus au Canada ou à l'humanité en général ainsi que pour rendre hommage à ceux et celles qui se sont distingués de façon particulière dans leur propre sphère d'activité.

Le Dr Gravel est né à Gravelbourg, en Saskatchewan. Il est le fils du Dr Maurice Gravel, cofondateur de Gravelbourg, et le petit-fils du Dr Louis-Joseph Gravel, premier médecin de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Après ses études en médecine à l'université Laval, le Dr Gravel a servi outre-mer dans l'aviation canadienne jusqu'à la fin de la guerre, après quoi il est allé étudier la chirurgie cardio-vasculaire et thoracique en Suède, en France et en Angleterre, avec les grands spécialistes de l'époque.

De retour à Québec en 1951, le Dr Gravel a entrepris sa carrière de chirurgien, de chercheur et de professeur. Pionnier de la chirurgie pulmonaire et cardio-vasculaire, il a inauguré à l'hôpital Laval le traitement chirurgical de la tuberculose et il fut un des premiers à introduire au Québec la chirurgie à cœur ouvert à l'aide d'un cœur-poumon artificiel.

Parmi les distinctions qu'il a méritées, le Dr Gravel a reçu en 1956 le prix Bergeron pour ses travaux en chirurgie cardiaque. La même année, il reçoit à la faculté de médecine de Paris un prix du ciné-

ma médico-chirurgical de la presse médicale pour un film intitulé *La fermeture des défauts inter-auriculaires sous hypothermie*. En 1962, l'American Association of Abdominal Surgeons lui décerne une plaque en or. En 1965, il est honoré par l'Angiology Research Foundation. Il est élu membre fondateur de «The Society of Thoracic Surgeons», des États-Unis. L'année précédente, il était nommé président de l'Association des chirurgiens thoraciques et cardio-vasculaires de la province de Québec et directeur de la Fondation des maladies du cœur. La même année, à la suite d'un voyage de conférences opératoires en République Dominicaine, il est nommé vice-consul honoraire de ce pays.

Le Dr Gravel a été nommé professeur agrégé en chirurgie à la faculté de médecine de Laval en 1963. Il est l'auteur de plus d'une centaine de communications scientifiques publiées dans différentes revues médicales spécialisées du Canada et des États-Unis.



Le maître piscinier
VOCUE

**Installez-vous
pour l'été**

Piscine hors terre, creusée, modèles exclusifs

Patio

100% résine de synthèse
dans les marques telles que:
ROYAL-SWISS-ROVERGARDEN
ALLIBERT-GROSFILLEX

PLANS DE FINANCEMENT BANCAIRE DISPONIBLE SUR PLACE

Piscine Patio du Québec

1545, boul. Jean-Talon ouest, Charlesbourg

628-0051

boul.
Laurentien nord

4960, boul. l'Ormière, Les Saules

872-0051

boul.
de la Capitale ouest



sortie Masson

SABLEZ PÉRIGNON.





L'abbé Louis-Georges Lamontagne avait tout juste 29 ans quand Mgr Courchesne lui demanda, à lui et à ses scouts, d'organiser une colonie de vacances au cap à l'Original, dans l'archipel du Bic. «Une demande pareille de Mgr Courchesne, ça ne pouvait pas se refuser. Et ça ne pouvait même pas se discuter!»

Nouveau membre de l'Ordre du Canada Des honneurs qui gênent le Rimouskois L.-G. Lamontagne

♦ RIMOUSKI - «Je n'ai pas couru après les honneurs et j'ai bien hâte que tout ça soit fini».

par Jean Didier FESSOU

Celui qui parle ainsi, c'est l'abbé Louis-Georges Lamontagne, âgé de 69 ans. Le souffle un peu court d'un gros fumeur (il vient tout juste d'arrêter de boucaner), il se dit «très gêné» par tous les honneurs qui sont en train de lui tomber dessus!

En effet, aujourd'hui même, à Ottawa, le gouverneur général Jeanne Sauvé lui confèrera le titre de membre de l'Ordre du Canada.

Toute une affaire

Or, raconte-t-il, toute cette «affaire» le mobilise depuis la mi-novembre alors qu'il recevait un beau document officiel (mais confidentiel) signé par M. Roger de C. Nantel, directeur de la Chancellerie des ordres et décorations du Canada. Document qui annonçait à l'abbé Louis-Georges Lamontagne que le conseil consultatif de l'Ordre du Canada l'avait proposé pour être reçu membre de l'Ordre du Canada.

Un honneur et une distinction qui ne peuvent pas se refuser, concède le récipiendaire: «J'ai longuement réfléchi et puis, à la mi-de-

cembre, j'ai accepté. Pas pour moi mais pour tous ceux qui ont travaillé avec moi depuis 40 ans».

Au fait, qui a eu cette idée-là? Écoutons l'abbé Lamontagne donner son explication: «C'est un ami, Robert Castonguay, qui en aurait parlé au député Michel Tremblay. Et lui l'aurait dit à Monique Vézina. Du moins c'est ce qu'on m'a raconté. Je ne peux pas garantir que c'est véridique».

40 ans

Professeur au petit séminaire de Rimouski (puis au cégep et à l'université), l'abbé Louis-Georges Lamontagne était aussi très engagé dans le mouvement scout à titre de chef-aumônier.

Il avait tout juste 29 ans quand Mgr Courchesne lui demanda, à lui et à ses scouts, d'organiser une colonie de vacances au cap à l'Original, dans l'archipel du Bic: «Une demande pareille de Mgr Courchesne, ça ne pouvait pas se refuser. Et ça ne pouvait même pas se discuter!»

C'est ainsi que, en 1948, trois authentiques pionniers fondèrent

cette colonie de vacances: l'abbé Louis-Georges Lamontagne, l'abbé Pierre Bélanger et Me Maurice Laniel. Deux ans plus tard, ils l'incorporèrent et elle prit le nom de Colonie du cap Inc.

Depuis lors ce sont 35.000 jeunes qui y sont passés! Des jeunes qui proviennent de tous les milieux rimouskois, principalement des classes moyennes, explique avec franchise l'abbé Lamontagne: «J'ai pas parti ça pour les richards de la ville».

Voilà, c'est cela l'oeuvre de l'abbé Louis-Georges Lamontagne. Cela peut paraître modeste à première vue mais, à Rimouski, la colo du cap à l'Original est une véritable institution, un des piliers de la vie communautaire locale.

La saison

Cette année, à compter de la fin du mois de juin, le camp du cap à l'Original accueillera trois familles et 143 jeunes campeurs, garçons et filles âgés de 7 à 14 ans.

Préside par M. Carol Amyot, le camp disposera d'un budget de tout

près de \$200.000 pour accueillir tout ce beau petit monde.

Absolument intarissable sur sa colo, l'abbé Lamontagne mentionne que le camp du cap à l'Original est résolument orienté vers «un esprit de famille dans un milieu naturel unique». Il ajoute: «Nous voulons initier et ouvrir les jeunes à l'environnement, au respect d'autrui, à l'apprentissage de la vie sociale. Et nous voulons par dessus tout que les enfants soient heureux».

Des enfants qui, au cap à l'Original, peuvent s'adonner à beaucoup d'activités: du canot-camping à l'initiation aux micro-ordinateurs en passant par la survie, l'exploration, le bricolage, le soccer, le tir à l'arc, le théâtre, etc.

Prêtre, éducateur et pionnier dans son milieu (c'est un vrai Rimouskois pure laine), l'abbé Louis-Georges Lamontagne est aussi un sportif accompli.

En ce moment, comme tout le monde, il n'a de passion que pour l'affrontement entre le Canadien et les Nordiques: «Je suis un Nordique, à part de ça».

Pour embellir l'extérieur.

PLANCHES À CLÔTURE EN BOIS TRAITÉ
1" x 6"
Longueurs variées
025-561
PRIX SPÉCIAL EN MAGASIN

POTEAUX EN BOIS TRAITÉ
4" x 4" x 8'
026-402
658
le morceau

POUTRES EN BOIS TRAITÉ
Longueurs variées
023-621 2" x 6"
023-571 2" x 4"
023-641 2" x 8"
59¢
pi lin. 2" x 6"

BARDEAUX D'ASPHALTE
210 lb
GARANTIE 10 ANS
898

REVÊTEMENT EXTÉRIEUR EN VINYLE
Double 4 - 8" x 12.1"
Blanc
155-000
56¢
pi ca.
autres couleurs disponibles en magasin

GOUTTIÈRE EN VINYLE G.S.W.
3 mètres
361-440 blanche
588
brune
361-470
748

PEINTURE D'INTÉRIEUR AU LATEX
fini velours ultra blanc
4 litres
572-001
1888

TREILLIS EN BOIS TRAITÉ
4' x 8'
029-700
1588
la feuille

ÉCHELLE D'ALUMINIUM
270-431
20'
6888

● Prix en vigueur jusqu'au 9 mai 1987.

● Surveillez notre circulaire pour d'autres spéciaux.



dismat



LE CENTRE DE LA RÉNOVATION

GARON LTÉE

BOIS ET MATÉRIEL GROSSE, DÉTAILLANT
2901, chemin Ste-Foy, Québec 653-7258

CAROU MAT inc.

1103, boul. de la Chaudière
Cap-Rouge (Québec) 653-3553

EXTERNAT ST-JEAN-EUDES



CINQUANTENAIRE DE FONDATION

INVITATION À LA FÊTE D'OUVERTURE RASSEMBLEMENT GÉNÉRAL

Sous la présidence d'honneur de Son Éminence le Cardinal Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec, et de Son Excellence Gilles Lamontagne, lieutenant-gouverneur du Québec.

LE SAMEDI 6 JUIN 1987

- 14h00 MESSE ANNIVERSAIRE
(Télévisée et retransmise le 7 juin dans le cadre de l'émission Le jour du Seigneur, Radio-Canada)
17h00 COCKTAIL D'HONNEUR
Hôtel Loew's Le Concorde (Grande-Allée, Québec)
Admission: 20,00 \$ par personne
19h00 Réceptions privées organisées par chaque promotion

LE DIMANCHE 7 JUIN 1987

- 11h00 PASTA À L'EXTERNAT
à 16h00 (journée spaghetti, service continu)
Externat St-Jean-Eudes
(2350, du Colisée, Québec)
Admission: adultes 6,50 \$
enfants 3,50 \$

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Code postal: _____ Tél.: _____
Année de promotion: _____

SVP. retourner à:
Externat Saint-Jean-Eudes
Secrétariat général,
2350, avenue du Colisée
Québec (Québec) G1L 3Z9
Tél.: 529-4565

J'assisterai:	Nombre	Gratuit
Messe	_____	_____
Cocktail	_____	_____
Pasta	_____	_____

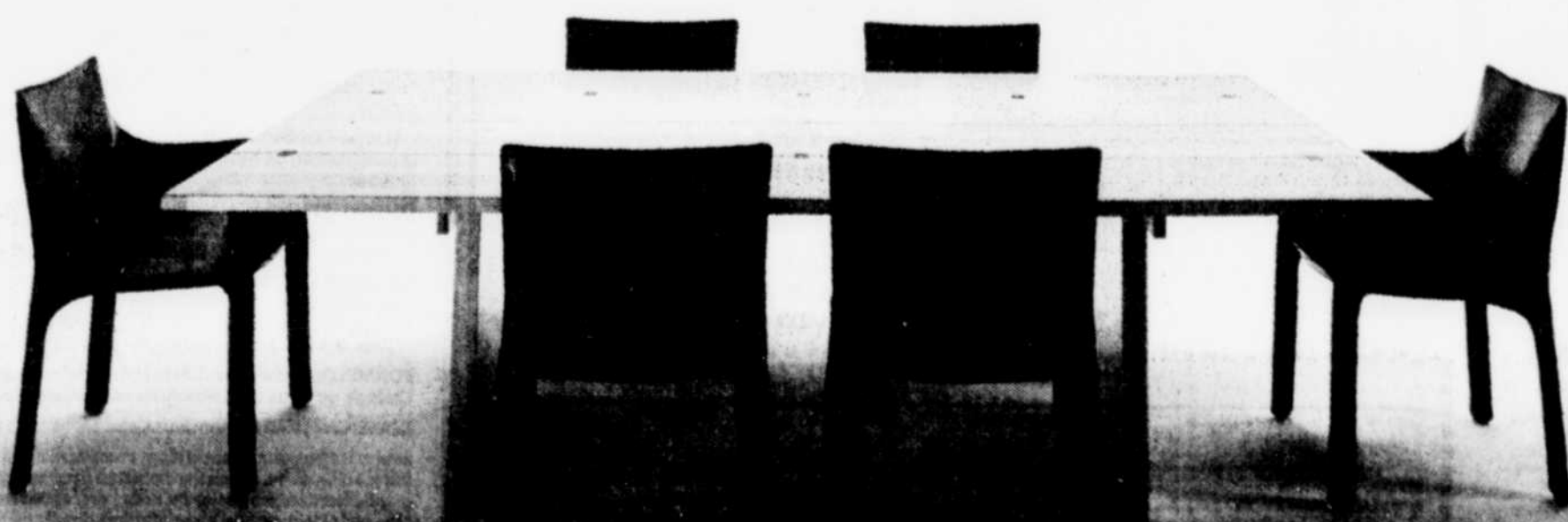
(chèque inclus)

Cartes Visa et MasterCard acceptées

Une collaboration
LE SOLEIL

TABLEZ CASSINA.

Importée d'Italie, la table repliable à la hauteur de votre raffinement, «La BARCA» de CASSINA, en frêne ou noyer naturel. Chaises CAB avec ou sans accoudoir, vêtements de cuir. Différents coloris. CASSINA, le design à votre image.



univers
d'écor

Aspley Menuiserie et Boulangerie
220 - Saint-Jean-Baptiste, Québec
872-2321

Rapport Lessard sur les ruines de l'église Notre-Dame-de-Foy Le groupe CHOC émet de sérieuses réserves

La Corporation du centre d'histoire et d'organismes communautaires (CHOC), un organisme de Sainte-Foy, vient de suggérer à la mairesse Andrée Boucher, dans un

par Pierre MARTEL

mémoire remis cette semaine, que le rapport de l'historien Michel Lessard sur les ruines de l'église Notre-Dame-de-Foy ne doit pas être un point final dans le dossier.

«Il faut être conscients que le rapport Lessard n'est qu'une autre pièce tardivement versée au dossier. Il importe de continuer à réfléchir activement au dossier Notre-Dame et, pour ce faire, il faut considérer à sa juste mesure l'apport que représente ce rapport. Mais, il faut surtout être conscients que ce rapport n'est pas un point final», lit-on dans le mémoire de 33 pages.

Après s'être livré à une analyse du rapport Lessard, le groupe CHOC se dit d'accord avec plusieurs re-

commandations de l'historien. Cependant, il note des carences dans les recommandations relatives à la consolidation des murs.

En outre, le groupe, mis sur pied, il y a deux ans, par le prédécesseur de Mme Boucher à la mairie de Sainte-Foy, émet de sérieuses réserves quant aux recommandations relatives à l'interprétation historique et au sujet de l'aménagement paysager du terrain tel que proposé.

Relations

Par ailleurs, plusieurs pages du mémoire sont consacrées aux problèmes de relations entre les dirigeants du CHOC et l'administration

de la mairesse de Sainte-Foy. Depuis son accession à la mairie, Mme Boucher a toujours pris ses distances vis-à-vis l'organisme bénévole.

À la dernière séance du conseil, la mairesse a même suggéré que les bénévoles du CHOC laissent tomber. Or, ceux-ci ne semblent pas prêts à accéder aux désirs de Mme Boucher.

Tout en affirmant, dans son mémoire, que la responsabilité première de la gestion de l'héritage historique revient à la ville par l'appui qu'elle doit apporter aux détenteurs de biens patrimoniaux, le groupe CHOC rappelle cependant que, par la force des choses, il est au cœur de la question patrimoniale de Sainte-Foy.

«Le groupe a comme objet de travail le site qui a été au centre de la société fidéenne. A cet égard, n'oublions pas une réalité fondamentale: dans 11 ans, le site de Notre-Dame-de-Foy aura trois siècles d'existence», lit-on.

Rappelant que les administrateurs de la corporation sont des «chargés de projet» bénévoles agissant pour et au nom de la ville de Sainte-Foy, les gens du CHOC trouvent incongrue la situation actuelle: les mandataires (les gens du CHOC) sont privés du soutien du mandant (la ville de Sainte-Foy).



Mme Andrée BOUCHER

APPEL D'OFFRE

PROJET:
ÉCOLE NOTRE-DAME DE CLORIDORME
(Ajout d'un gymnase)
Cloridorme (Québec)

PROPRIÉTAIRE:
COMMISSION SCOLAIRE DE FORILLON
32, rue de l'Église
L'Écluse, Québec
G0E 1N0

ARCHITECTE:
BENOÎT PROULX, architecte
464, St-Germain ouest
Rimouski (Québec)
G5L 3P1
(418) 723-5543

INGÉNIEUR:
(Estimation mécanique, électrique)
COGERIM INC.
431, Des Artistes
Rimouski (Québec)
G5L 7B7

La Commission Scolaire de Forillon, propriétaire, demande des soumissions pour l'ajout d'un gymnase à l'école Notre-Dame de Cloridorme, province de Québec. Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q., chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements seront disponibles à l'endroit, la date et l'heure qui suivent:

Lieu: bureau de l'architecte
Date: 28 avril 1987
Heure: 10-00 heures

Contre un dépôt au montant de 100,00\$ sous forme de chèque visé, ou mandat-poste émis au nom du propriétaire. Ce dépôt sera remis au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé émis à l'ordre du propriétaire au montant de trente mille dollars (30.000,00\$), ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une période de 45 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée, à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et elles sont émises par une institution financière légalement habilitée à se porter caution. Cependant, lorsque ces garanties sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Les soumissions (l'original et 2 copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire seront reçues à l'endroit, la date et l'heure qui suivent:

Lieu: bureau du propriétaire
Date: 29 mai 1987
Heure: 11-00 heures

pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure. Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les soumissions à des fins de construction (R.R.Q., 1981, c. A6, r.29) du 21 septembre 1982.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

M. Emery Dumareq
directeur général

APPEL D'OFFRES

PROJET:
COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de:
RICHARD ROY, domicilié au 1316, rue de l'Église, St-Jean-Christophe, P.Q. N.A.S. 244-862-470

Avia est par les présentes donné que Richard Roy a fait cession de ses biens le 21e jour d'avril 1987, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12e jour de mai 1987, à 14-30 heures, au bureau du Séquestre Officiel, 410, boulevard Charest est, suite 400, Québec, dans la province de Québec.

Date de Québec, ce 23e jour d'avril 1987

THORNE ERNST & WHINNEY INC.
GILLES SAVARD SYNDICS
CONJOINTS DE l'actif de Richard Roy
410, Charest est, suite 500
QUÉBEC, Qué. G1K 8G3
Tél.: (418) 529-3721

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
WEQ.7902.2A
pour 10 h 30 heures de Montréal
Le mardi 19 mai 1987

Aménagement Manicouagan 5
Puissance additionnelle

FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN
ASCENSEUR DE TYPE À TRACTION

Admissibilité:
Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission:
20 000 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
Service Achats-Contrats
855, rue Ste-Catherine est
3^e étage
Montréal, (Québec)
H2L 4P5

Pour renseignements:
(514) 289-5903

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats-Contrats
Jean-Yves Bureau

APPEL D'OFFRES

L'Office municipal d'habitation de Québec demande des soumissions pour la fourniture d'aménagement de bureau et de panneaux diviseurs.

Information: Les soumissionnaires obtiendront tous les renseignements et les documents de soumission au bureau de l'Office municipal d'habitation de Québec, 575, rue du Roi, Québec G1K 8A4, en s'adressant à M. Jacques A. Picard, C.M.A.

Clôture des soumissions: 11-00 heures le 8 mai 1987 à l'Office municipal d'habitation de Québec, 575, rue du Roi, Québec.

L'O.M.H.Q. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Jacques A. Picard, C.M.A.
Comptable

APPEL D'OFFRES

PROJET:
Parc Industriel de
Saint-Damien-de-Buckland
Fourniture des matériaux pour la mise en place des infrastructures municipales (aqueduc et égouts)

PROPRIÉTAIRE:
Corporation municipale de
Saint-Damien-de-Buckland
55, route St-Gérard
C.P. 40, Saint-Damien
Cte Bellechasse (Qc)
G0R 6B7

CONSULTANT:
Lapal Groupe-Conseil Inc.
1400, av. St-Jean-Baptiste, suite 202
Québec (Québec)
G2E 5B7

La Corporation municipale de Saint-Damien-de-Buckland recevra des soumissions pour la fourniture de:

1. matériaux d'aqueduc et d'égout

2. matériaux d'égouts pluvial et sanitaire

Les documents de soumissions seront disponibles à compter du 29 avril 1987 au bureau des consultants. Un montant non remboursable de vingt-cinq dollars (25,00\$) sera exigé pour l'obtention des documents.

Pour être considérées officielles, les soumissions doivent être:

a) remplies à la dactylographie sur les formules officielles de soumissions;

b) conformes aux spécifications mentionnées dans les documents de soumissions;

c) accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission équivalent à dix pour cent (10%) du montant de la soumission, fait à l'ordre de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland et valide pour une durée de trente (30) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions;

d) remises sous enveloppes scellées portant la mention "Soumission matériaux d'aqueduc et d'égout" et "Soumission matériaux d'égouts pluvial et sanitaire" au bureau du soumissionnaire avant seize heures trente (16h30) le 8 mai 1987.

L'ouverture des soumissions se fera publiquement le 8 mai 1987 à seize heures 35 (16h35) au bureau municipal de Saint-Damien-de-Buckland.

La municipalité de Saint-Damien-de-Buckland ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées, ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Jacques Thibault
Secrétaire trésorier

APPEL D'OFFRES

Avec bâtisse desous construite, portant les numéros civiques 720, 730, 740 et 750, de l'Alverne, à Québec, circonstances et dépendances.

Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.

Signé à Québec, le vingt-trois (23) avril mil neuf cent quatre-vingt-sept (1987).

LOUIS RAILLARGEON, notaire,
6, Jardins Mériel, suite 216,
Québec, Qué. G1S 4N7

VILLE DE SAINT-ROMUALD LOTS 604 ET 608 DU CADASTRE DE LA PAROISSE DE SAINT-ROMUALD-DE-ETCHEMIN AQUEDUC, EGOUTS, VOIRIE ET PAVAGE

RÉFÉRENCE: M60-88-03

APPEL D'OFFRES

Des soumissions seront reçues par la Ville de Saint-Romuald pour l'exécution de travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie, de bordures et de pavage sur les lots 604 et 608 du cadastre de la paroisse de Saint-Romuald-d'Etchemin.

Les documents nécessaires à la soumission sont disponibles au bureau des ingénieurs-conseils.

LES CONSULTANTS BPR
4655, boul. Wilfrid-Hamel
Les Saules, (Québec)
G1P 2J7
Téléphone: (418) 871-8151

moennant un dépôt de trente dollars (30\$) non remboursable.

Les soumissions seront reçues au bureau du greffier, 1245, rue Commerciale, Saint-Romuald, Québec, jusqu'à 15-00 heures, heure locale, le jeudi 14 mai 1987. Elles seront ouvertes immédiatement après l'heure limite.

La Ville de Saint-Romuald se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions. Elle se réserve, également, le droit de retrancher du contrat certaines parties.

SAINT-ROMUALD, CE 22e JOUR D'AVRIL 1987.

JACQUES LEBLOND, AVOCAT, O.M.A.
GREFFIER ET DIRECTEUR DU
CONTENTIEUX

CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON

Le Cégep de Lévis-Lauzon sollicite des soumissions pour la vente d'appareillages informatisés qui ne sont plus requis pour l'enseignement ou l'administration.

Lot #1 8 équipements de traitement de texte AES DATA
Lot #2 2 équipements de traitement de texte MICOM
Lot #3 2 équipements de traitement de texte Système Cîé de IBM
Lot #4 8 terminaux ASC II Visual 50 compatibles avec un Burroughs 1885 ou 1900

Les personnes intéressées à soumissionner pour l'acquisition de ces équipements peuvent le faire en se présentant à l'adresse du propriétaire, au local A-262, pour obtenir la description complète des équipements offerts. Ces derniers seront visibles au local B-205, de 10h00 à 15h00, le 8 mai 1987.

Les soumissions complétées sur le formulaire fourni par le Cégep devront parvenir sous pli scellé le ou avant le 13 mai 1987, 14h00. Un chèque visé représentant 10% du montant soumis devra aussi être joint. Le Cégep de Lévis-Lauzon ne s'engage pas à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Gaétan Pagé, A.P.
Régisseur des services de
l'approvisionnement

205, MGR BOURGET, LAUZION (QUÉBEC) GAV 6Z1
(418) 833-5110

Canada

DOSSIER: VR69932 bfc Valcartier (Québec)

Remplacement du parement et des fenêtres du mur est
Edifice no 20

DATE DE FERMETURE: Le MERCREDI 28 mai 1987

DÉPÔT POUR DOCUMENTS: 25\$

Le secrétaire recevra jusqu'à 15-00 heures (heure avancée de l'est), à la date limite indiquée, les soumissions, sous pli cacheté, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-haut et adressées au Secrétaire - Trésorier Construction de Défense (1951) Limitée, Immeuble Sir Charles Tupper Promenade Riverside, aile "A", 3e étage, Ottawa, (Ontario) K1A 0K3. Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans d'Ottawa, à l'adresse susmentionnée (téléphone 613-998-9549 ou télex 053-3726/3727) et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'association des constructeurs ainsi qu'à notre bureau régional dans les endroits concernés.

Construction de Défense Canada
Défense Construction Canada

ville de SAINT-FOY

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées concernant la pose de conduites d'aqueduc et d'égouts sanitaire et pluvial pour desservir le projet "Habitat Coopératif St-Denis", projet 54577.

Les formules de soumission, plans et devis sont disponibles à la division Gestion et Contrôle des Projets, édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy G1V 4E1, tél.: 654-4218, moyennant la somme de vingt-cinq dollars (25,00\$), laquelle sera remise dans les quinze (15) jours suivant la date d'ouverture des soumissions, sur réception des documents de soumission en bonne condition, et ceci seulement aux entrepreneurs ayant présenté une soumission conforme et régulière.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la division "Archives", jusqu'à 15:30 hres, le lundi 11 mai 1987.

L'ouverture se fait à la Salle du Conseil à 16:00 hres le même jour.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

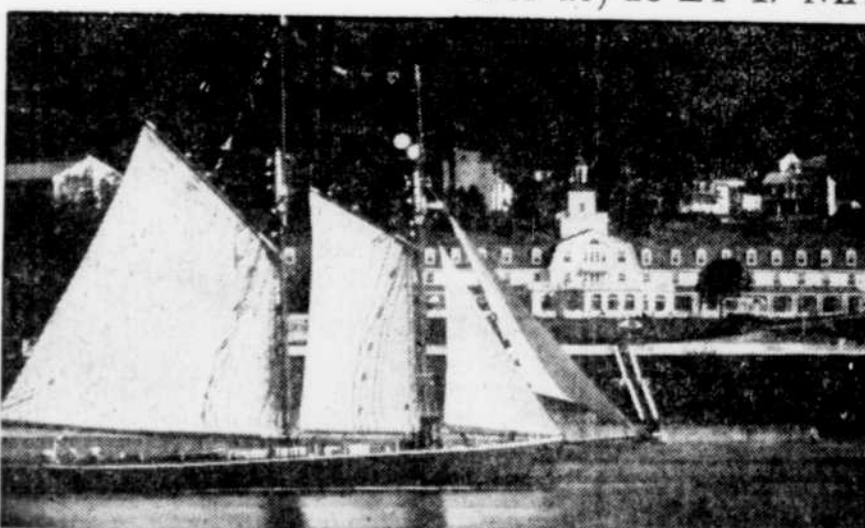
Sainte-Foy, le 23 avril 1987

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE
Me SERGE GIASSON

PARTICIPEZ AU CONCOURS

«CAP SUR TADOUSSAC» À BORD DE LA MARIE-CLARISSE

LES 15, 16 ET 17 MAI



UNE FIN DE SEMAINE
DE RÊVE D'UNE
VALEUR DE PRES DE

2 000\$

POUR 24 COUPLES.

INCLUANT:

vendredi matin, départ de Québec vers l'Île-Aux-Coudres à bord du Grand Voilier "La Marie-Clarisse"; nuit à l'HOTEL CAP-AUX-PIERRES; samedi, départ pour Tadoussac à bord de "La Marie-Clarisse"; nuit à l'HOTEL TADOUSSAC; dimanche, retour à Québec par autobus. Tous les repas, cocktails, réceptions de grand luxe, etc.

● Règlements disponibles à Radio-Canada

Faites parvenir votre coupon avant le 5 mai 1987, adresse comme suit:

CONCOURS "CAP SUR TADOUSSAC"

GILLET PURE LAINE — RADIO-CANADA

C.P. 10400, Ste-Foy, G1V 2X2

lundi le	mardi le	mercredi le	jeudi le	vendredi le
Nom _____ Adresse _____				
Ville _____ Tél _____ C.P. _____				

Les modalités du concours sont disponibles à la maison de Radio-Canada/Québec.

COMMENT PARTICIPER:

Du 9 mars au 1er mai 1987, écoutez le mot de passe tous les matins à CBV 980, entre 7h15 et 8h15, et Gillet Pure Laine à la radio de Radio-Canada en semaine, 17h à Québec, du lundi au jeudi, 19h-30 à Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane et Sept-Îles.

On y tiendra également des soirs suivants: la grille Marie-Clarisse, l'hôtel Cap-aux-Pierres, l'hôtel Tadoussac, la famille Dufour, etc. Sujets repris (images à l'appui) lors de l'émission "Gillet Pure Laine" à CBVT.

● Remplissez le coupon de participation publié tous les jours dans Le Soleil, inscrivez-y trois (3) dates et trois (3) Mots de Passe abordés au cours d'une même semaine, lors des émissions susmentionnées.



Une collaboration
Famille Dufour,
Cap-aux-Pierres

LE SOLEIL



Radio-Canada
Québec 11/Câble 6



Radio-Canada
CBV 980/Québec

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**
Travaux dans la ville de
Saint-Joseph-de-Beauce,
le village de Vallée-Jonction
et la paroisse de l'Enfant-Jésus
Comté de Beauce-Nord
Appel d'offres no: 170-3-05-41-01

Partie "A" — Travaux d'assainissement
Fourniture et pose de conduites d'égouts, de refoulement et d'aqueduc (100 à 375 mm), la construction de deux (2) postes de pompage et divers travaux connexes.

Partie "B" — Travaux municipaux
Fourniture et pose de conduites d'aqueduc (100 mm) dans la paroisse de l'Enfant-Jésus.

DOCUMENTS DISPONIBLES: Société, Service gestion des contrats, 475, rue Saint-Amable, bureau 150, Québec G1R 5E4. Tél.: (418) 641-0711.

PRIX: 75,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Saint-Joseph-de-Beauce; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Société à Montréal et à Québec.

OUVREMENT DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Saint-Joseph-de-Beauce: a/s M. Jacques Giguère, secrétaire-trésorier, 843, avenue du Palais, C.P. 88, Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0. Le mercredi 20 mai 1987 à 15h00.

GARANTIES DE SOUMISSION:

MONTANTS:

185 000,00\$ Partie "A" — Travaux d'assainissement

900,00\$ Partie "B" — Travaux municipaux

FORME: Deux chèques visés tirés sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou deux cautionnements de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Carol Lachance.: (418) 641-0711.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société et la paroisse de l'Enfant-Jésus ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

René Chouinard, ing.
Directeur, gestion des contrats

Le Conseil des communications de l'Est

Une existence maintenue que «sur papier»

♦ **MATANE** - Les membres du Conseil populaire des communications de l'Est du Québec ont décidé, en fin de semaine, à Matane, de se saborder, mais de façon élégante.

par André DIONNE

S'il maintient «sur papier» son existence, il n'existe plus en pratique.

Il abandonne ses bureaux et son maigre personnel de Rimouski d'ici la fin du mois, ainsi contraint par l'abandon de subventions versées traditionnellement par le gouvernement du Québec dont vivait l'organisme depuis sa naissance, quelque part après l'élection du gouvernement du Parti québécois en 1976.

Tout au plus, tentera-t-il de maintenir une ligne téléphonique en se servant des installations de Radio-Québec à Rimouski.

Depuis 1979, année de réorganisation, l'organisme tirait du gouvernement la somme annuelle de \$50,000, portée plus tard à \$60,000 (1985-86), puis à \$65,000 en 1986-87, soit le montant le plus élevé versé à un conseil régional des communications en plus du soutien financier assuré par divers programmes multiples de soutien à l'emploi mis sur pied par les gouvernements.

Or, Richard French, actuel ministre des Communications au Québec, répondant à l'opération «dégraisage» lancé par l'actuel gouvernement, a interrompu le versement de cette subvention pour l'année 1987-88, mesure obligeant le conseil à la survie.

La survie

La survie, explique Achille Hubert, président de l'organisme et propriétaire de l'hebdomadaire des îles de la Madeleine, *Le Radar*, passe par le maintien d'un comité de six personnes pour revoir l'avenir du Conseil populaire des communications de l'Est du Québec.

Il est formé de trois personnes issues du milieu de l'information du Bas-Saint-Laurent, deux autres de la Gaspésie et un des îles, M. Hubert.

«Archiplat», commente un journaliste participant. Ce petit

congrès d'envergure provinciale n'aura attiré que 75 personnes au lieu des 200 à 250 personnes attendues. Aucun débat de fond vraiment sérieux manifeste d'une crise existentielle profonde, ajoute-t-il.

Les journalistes affectés à la «couverture» donnent la même version.

Florian Sauvageau, coprésident d'une commission fédérale sur l'état des communications électroniques au Canada, s'est désisté, la mi-

nistre fédérale responsable Flora MacDonald aussi, Louise Harel du Parti québécois également, le député libéral de Matapédia Henri Paradis étant occupé ailleurs, dans son comté.

Les débats ont été stériles, affirme un autre journaliste; ils ont été dominés par le spectre du «sabotage» annoncé plus tôt par l'agence de nouvelles Presse Canadienne alors que de toute évidence l'organisme ne peut vivre sans les

deniers publics.

Le ministre québécois responsable de ce dossier avait quand même délégué deux observateurs à ce congrès: Mme Danielle Lemay, anciennement journaliste à la station de Radio-Canada à Matane, maintenant rattachée à la direction des études et analyses financières.

Le directeur de cette division, M. Guy Rivet, représentait officiellement le ministère.

Achille Hubert qui demeure

président de l'organisme sur papier, estime au contraire que les débats ont été enrichissants et que ce comité d'orientation permettra de réanalyser la situation et de définir de nouvelles orientations pour l'organisme, estimant que cette crise est semblable à celle de 1979.

Le première réunion du comité de survie aura lieu quelque part dans les premiers jours de mai, assure M. Hubert.

Par ailleurs, le ministre French

aurait fait la promesse de l'annonce d'une nouvelle politique à cet égard en mai.

Le ministre French avait été explicite lors d'une visite à Sept-Îles: terminée l'ère des subventions statutaires.

Dorénavant, l'aide financière sera rattachée à des initiatives précises, donc un financement cas par cas. ■

MICHELIN
PERFORMANCE

Les pneus de Performance Michelin sont passés par ici.



Vous les trouverez chez

**ALIGNEMENT
PIERRE MORIN Inc.**

L'expert de la voiture sport
2727, boul. du Versant-Nord
Sainte-Foy
TÉL. 653-2993

Sport XGT Plus Sport XGT Sport MXV Sport EP-X

LE MEILLEUR SERVICE EN VILLE, RAPPORT QUALITÉ/PRIX.



Si vous cherchez une performance superbe à prix économique, le Sport EP-X est fait pour vous. Avec le Sport MXV vous aurez de la haute performance à l'européenne et avec le Sport XGT et XGT Plus, une ultra haute performance sans aucun compromis. Faites l'expérience de la vraie performance!

AUBAINES EATON CANADA

**Souliers pour
hommes à un
prix printanier!**

59⁹⁹
la paire



**Confort, qualité et élégance
combinés à un seul bas prix!
Voilà une offre Eaton des
plus intéressantes!**

Clarks

1. «Logrollers» avec empeigne mocassin en cuir, cousue à la main. Support plantaire et bout de forme naturelle. Semelle en crêpe plantation. Brun ou noir. Pointures: 7 à 11 et 12 avec demies.

Florsheim

2. Modèle classique à enfiler avec empeigne et semelles en cuir de première catégorie. Empeigne mocassin avec soufflet élastique et plastron tressé. Noir seulement. Pointures: 7 1/2 à 11D avec demies et 7 1/2 à 11EEE.

Pierre Cardin

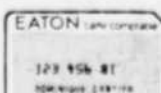
3. Chaussure cousue main, fabriquée en Italie. Empeigne et semelles en cuir. Empeigne mocassin avec soufflet élastique. Plastron avec garniture latérale. Noir. 7 à 11D et 8 à 11EEE, avec demies. Brun. 7 à 11D et 8 à 11EEE.

Eaton, Place Sainte-Foy et
Galeries de la Capitale.



Gagnants du concours O Soleil Eaton

Félicitations aux gagnants du Québec:
P. Noël de Montréal, A. Bouchard de
Saint-Léonard, C. Cardinal de Laval,
C. Stalteri de Montréal. Ces gagnants se
méritent un voyage pour deux personnes à
Orlando, Floride. Du plaisir sous le soleil
grâce à Eaton!



Credit accepté
avec
la carte Eaton



Les cartes American Express,
Visa, et MasterCard sont aussi
acceptées pour les achats en personne.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

PLACE STE-FOY
653-9331

GALERIES DE LA CAPITALE
627-5811

Pour lutter notamment contre la pollution atmosphérique

Appel à la solidarité des producteurs de bois

♦ BEAUCEVILLE - «Ce n'est qu'en se serrant les coudes et en démontrant une solidarité à toute épreuve et à tous les niveaux envers votre syndicat qu'on réussira à améliorer le sort de tous les producteurs de bois du Québec.»

par Paul-Henri DROUIN

C'est le message qu'a livré M. Antonio Dallaire, président de la Fédération des producteurs de bois du Québec, devant quelque 125 producteurs, à l'assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, tenue à Beauceville.

Selon M. Dallaire, si l'on désire conserver notre richesse menacée par la pollution atmosphérique, on se doit d'utiliser efficacement et le plus vite possible la force politique de nos 120,000 propriétaires auprès des élus; et cela, de concert avec l'UPA.

Il a invité les hommes politiques à faire le nécessaire pour que les entreprises, responsables de ce phénomène, soient forcées de prendre les moyens pour arrêter la destruction de nos forêts à brève échéance.

Quant à M. Jean-Luc Bilodeau, président du Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, il a fait

part que l'année 1986 en a été une de consolidation pour le syndicat, tant pour ce qui est de la solidarité dans les organismes, que pour les marchés de pâte ou le sciage, et même pour les services en aménagement, comme pour les programmes d'aide aux producteurs.

Sans avoir réussi tout ce qu'on voulait, dit-il, on se doit d'admettre que des pas importants ont été franchis vers un programme universel plus équitable en aménagement; des résultats ressortent aussi de la programmation et de l'éducation qu'on dispense pour le fonds forestier; même le dossier du dépeçage évolue vers une prise de

conscience collective qui devra aboutir à des mesures draconiennes de l'État pour atténuer la pollution atmosphérique, et aider les acériculteurs surtout, a ajouté M. Bilodeau.

Livraisons

En 1986, les quantités de bois à pâte livrées par les quelque 10,300 producteurs de la Beauce ont été de 136,931 cordes et les quantités négociées avec les compagnies papières pour 1987 sont de 138,341 cordes.

La valeur de la production de ce bois, au chemin du producteur, en 1986, a été de \$8,675,555 et celle de

la production à l'usine de \$12,688,641.

Quant au bois destiné au sciage, la valeur d'une production d'un peu plus de 22 millions de pieds mesure de planche (PMP), au chemin du producteur, a été de \$3,495,514.

Résolutions

Une dizaine de résolutions ont été portées à l'attention des producteurs beaucerons dont: l'évaluation réelle des forêts, refaire l'inventaire forestier de la Beauce, partenaires du fonds forestier, avantages rattachés au statut du producteur, ressources et compétences de la Régie en foresterie, des prix selon les coûts de production,

reconnaissance officielle de la fédération et du syndicat, puis unité d'action et force de représentation.

Au sujet du dépeçage de la forêt beauceronne, le syndicat a été mandaté par les producteurs de demander aux gouvernements du Québec et du Canada d'intervenir fermement auprès du gouvernement américain pour que des mesures concrètes et à court terme soient prises afin de réduire les polluants atmosphériques. Les gouvernements seront aussi priés d'établir des mesures et programmes, pour les propriétaires d'érablières surtout, pour sauvegarder cette ressource très importante en Beauce. ●

Un événement chez Eaton!

FOIRE INTERNATIONALE DU TAPIS

Une des plus grandes foires du tapis jamais organisée chez Eaton! Nous vous invitons à cette imposante expo-vente de luxueux tapis orientaux noués à la main et de superbes tapis bouclés à tissage Wilton. Les acheteurs de chez Eaton ont parcouru les marchés d'Europe, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Amérique du Nord pour amener cette magnifique collection qui vous est offerte à rabais exceptionnels!

30% à 50% de rabais!

- Choisissez parmi une excellente sélection de modèles: des motifs contemporains les plus originaux aux motifs chinois toujours aussi élégants.
- Tous ces tapis sont soigneusement tissés avec des matériaux de qualité et sont présentés dans une variété de couleurs et de teintes exquises. Venez chez Eaton découvrir toute la beauté et le charme de notre collection de luxueux tapis!

MOINS 50%

Obtenez 50% de rabais sur le prix courant étiqueté de tous les tapis chinois, série "Super 90", MaeLeng, Tianjin, persans, indo-persans, afghans et turcs ainsi que les tapisseries en soie.

Ne manquez pas un événement aussi exceptionnel, du mercredi 29 avril au samedi 30 mai, Eaton Place Sainte-Foy, 2e étage, et aux Galeries de la Capitale, 2e étage.
Achats en personne seulement

À la maison Bellanger-Girardin L'Atelier Saint-Elme expose

♦ Six des membres de l'Atelier de céramique Saint-Elme exposent leurs pièces à la maison historique Bellanger-Girardin de Beauport, 600, avenue Royale, jusqu'au 3 mai inclusivement.

par **Gérald OUELLET**

Les pièces présentées sont les toutes dernières créations des participants dont la spécialité de chacune fait l'originalité de cette exposition. Il faut dire que les possibilités que donne l'Atelier Saint-Elme à ses membres dans le choix et la qualité des cours et des

différents modes de cuisson, font en sorte que cette exposition annuelle est toujours de plus en plus appréciée du public.

Vie culturelle active

L'Atelier de céramique Saint-Elme poursuit ses activités depuis sept ans. Cette corporation, fondée en 1980 par un groupe de céramistes de Beauport, a connu au fil des années un essor qui lui permet de défier les modes. À l'heure où la production artisanale en céramique paraît battre de l'aile, l'Atelier Saint-Elme est un des organismes qui semble n'avoir aucune difficulté à s'adapter. Sans aucun doute, grâ-

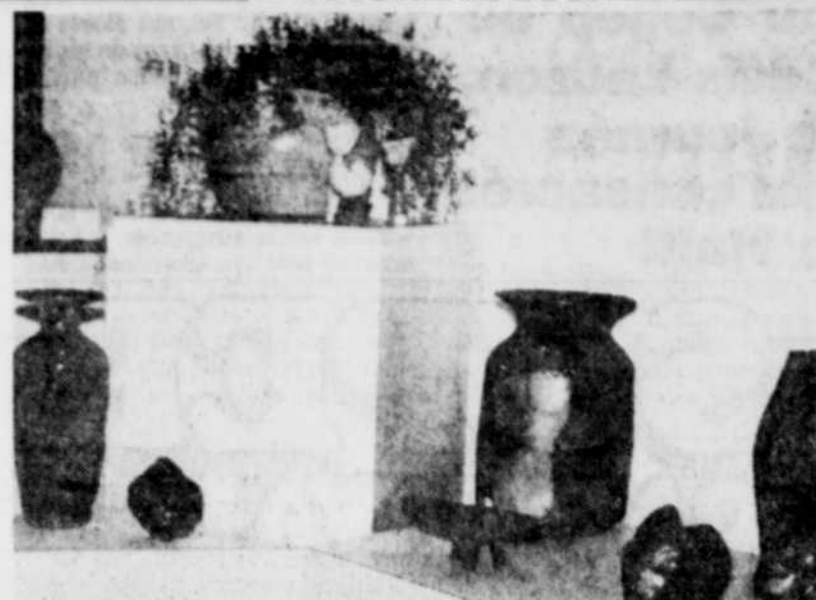
ce à la qualité de l'enseignement qui y est donné, mais aussi grâce à l'intérêt que les membres ont su développer dans leur milieu.

L'âme dirigeante de la corporation depuis les débuts, la directrice Mme Pierrette Bernier a déployé beaucoup d'efforts afin de maintenir l'atelier à un niveau d'excellence reconnu dans toute la région.

Lors de notre rencontre avec Mme Bernier, celle-ci nous a avoué que malgré le fait que l'Atelier Saint-Elme ait connu autant de succès depuis ses débuts, sa survie demeure fragile: «Heureusement nous avons pu compter sur l'appui

de la ville de Beauport. Nous nous étions engagés depuis les débuts à faire de l'atelier un lieu ouvert et accessible à toute la population. Ainsi nous avons pu offrir des cours à des groupes d'enfants ou de personnes âgées qui reçoivent ici une initiation sérieuse tout en ayant la possibilité de produire des pièces et d'explorer toutes les étapes de la production».

Enfin, «l'Atelier offre aussi des cours à des groupes dans le cadre de loisirs adaptés ce qui représente une expérience enrichissante non seulement pour les étudiants mais aussi pour les professeurs».



Six des membres de l'Atelier de céramique Saint-Elme exposent leurs pièces à la maison Bellanger-Girardin, de Beauport, jusqu'au 3 mai inclusivement.



MOINS
40%

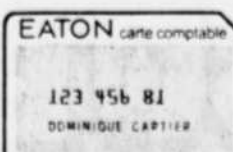
Obtenez 40% de rabais sur le prix courant étiqueté de tous les tapis indiens à motifs "Aubusson" et contemporains ainsi que les tapis marocains.

MOINS
30%

Obtenez 30% de rabais sur le prix courant étiqueté de tous les tapis belges, espagnols, italiens, grecs et canadiens à tissage Wilton.

Une tradition bien établie...

Autour de 1890, Timothy Eaton commença une façon de faire, inconnue jusqu'alors et solidement établie depuis: "satisfaction garantie ou argent remis". Et les magasins Eaton continuent à bien perpétuer cette tradition...



Crédit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

L'ACTUALITÉ LOCALE

Au Cégep de Lévis-Lauzon, la journée est consacrée à Haïti

♦ LÉVIS - Le public pourra se joindre, aujourd'hui, aux élèves et aux enseignants du Cégep de Lévis-Lauzon pour y entendre parler d'Haïti.

par Gilles PÉPIN

L'atelier culturel, intitulé «Ouverture sur la différence», y a été organisé pour une troisième année

et s'inscrit dans le cadre du festival national du livre. Cinq écrivains canadiens d'origine haïtienne prononceront des conférences au café étudiant, à compter de 10h et jusqu'en fin d'après-midi.

La condition de l'écrivain en Haïti, la langue créole, la rencontre des cultures haïtienne et québécoise, la littérature, la communauté

haïtienne du Québec et la situation politique en Haïti seront autant de sujets qui seront l'objet de discussion.

À 17h, dans le mail central de ce collège, l'Office national du film procédera au dévoilement du film «Rends-moi mon pays», de la cinéaste Tahani Rached, qui sera présente pour l'événement.

Ce film a été tourné au lendemain de la chute du régime de Duvalier. Mme Rached avait suivi un émigré haïtien, Yves Flavien, qui, 20 ans auparavant, devait quitter son pays en raison de son activité au sein de l'Union nationale des écrivains haïtiens.

Flavien est retourné aux Cayes, sa ville natale, où il souhaite s'établir pour exercer sa profession de

médecin psychiatre. Dans cette région où la pauvreté est le lot de la majorité, on n'a pas le moyen, malheureusement, d'avoir recours aux services d'un médecin et la clientèle est restreinte, déplore cet émigré.

«Haïti est aujourd'hui délivrée de la dictature, mais elle n'a encore que la parole pour toute liberté...», a aussi observé Yves Flavien. ●

SUPER CARNAVAL

BEAUPORT

CARREFOUR BEAUPORT

LÉVIS

PLACE CARNAVAL

NEUFCHATEL

CARREFOUR NEUFCHATEL

CHAQUE JOUR, CHAQUE SEMAINE VOTRE ALLIÉ EN MATIÈRE DE BAS PRIX



PEPSI-COLA OU SEVEN-UP

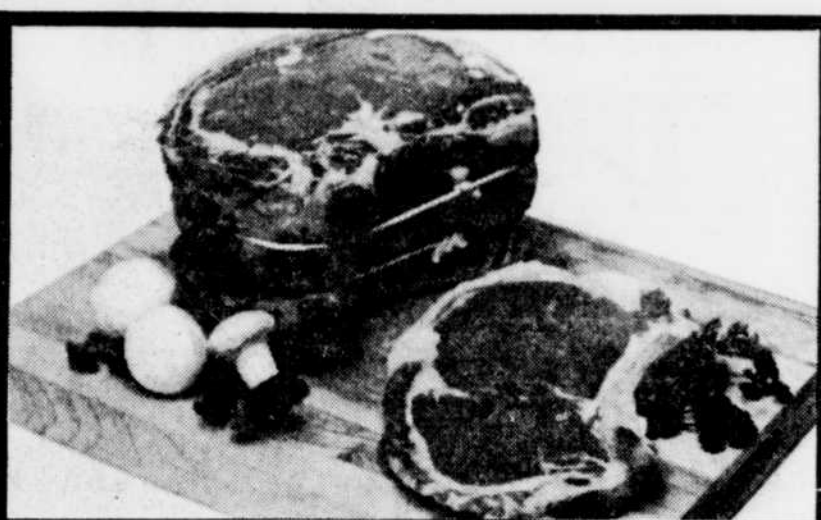
Rég. ou diète,
bouteilles,
6 x 750 ml

GRATUIT!

2 bouteilles de 750 ml gratuites à
l'achat de 6 bouteilles de 750 ml
(dépot en sus)

1⁹⁷

+ dépot



BIFTECK OU RÔTI DE CÔTES DE CHOIX

Avec os de dos,
boeuf estampillé
Canada cat. A
6.57/kg

2⁹⁸

/lb

SAUCISSES FUMÉES

Maple Lodge Farms
Emb. 450 g

78[¢]



CAFÉ INSTANTANÉ

Maxwell House,
bocal de 227 g

4⁶⁹



PÂTES ALIMENTAIRES

Excellence,
au choix,
sac de 900 g

79[¢]



CONCOMBRES ANGLAIS

De l'Ontario
Canada No 1
sans graines de serre
gross. moyen

98[¢]

ch



ESSUIE-TOUT

Super C,
pqt de 2 rouleaux

88[¢]



BEURRE D'ARACHIDE

Kraft,
crèmeux ou croquant,
bocal de 500 g

1⁸⁹



GÂTEAUX VACHON

Rosette,
bte de 12 ou roulé au
chocolat,
à la crème ou à la gelée,
bte de 1

1³⁹



DÎNER DE MACARONI AU FROMAGE

Kraft,
bte de 225 g

59[¢]



COCA-COLA OU SPRITE

Coke Nouvelle Vague,
Classique ou diète,
Sprite rég. ou diète,
casse de 24 cannettes
consignées de 10 oz

6⁹⁹

+ dépot



CÉRÉALE CORN FLAKES

Kellogg's,
bte de 675 g

1⁸⁹



FROMAGE EN TRANCHES

Super C,
24 tranches,
500 g

2⁴⁹



JUS DE TOMATE

Super C,
de l'antaisie,
bte de 48 oz

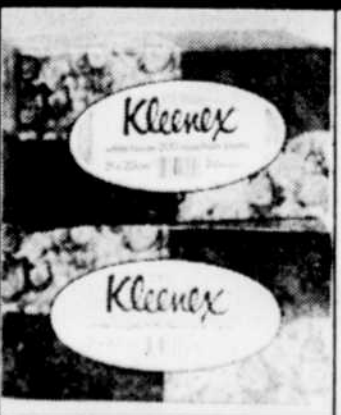
99[¢]



EAU DE JAVEL

Trend,
cont. de 3,6 litres

99[¢]



PAPIERS MOUCHOIRS

Kleenex,
bte de 200

99[¢]



CROUSTILLES

Super C,
choix de saveurs
sac de 200 g

99[¢]



SOUPE AUX POIS OU AUX LÉGUMES

Super C,
prête à servir,
bte de 28 oz

97[¢]

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au mercredi 9h à 18h
Jeudi et vendredi 8h30 à 21h
Samedi 8h30 à 17h

Prix en vigueur à vos Super Carnaval de Québec. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement, le texte prévaut en tout temps.

JAMAIS PERSONNE N'A MENÉ UN SUPERMARCHÉ COMME NOUS

SUPER CARNAVAL